

TULLE'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



2022



Sommaire

4. L'histoire de notre communauté
5. La vie de l'agglomération
16. Le projet de territoire sur de bons rails
18. Un territoire toujours plus attractif
26. Dessiner un territoire cohérent
36. Un territoire durable et vivant
42. Un territoire solidaire

Tulle agglomération
Rue Sylvain Combes
19000 Tulle

Directeur de publication
Michel Breuilh, *président de Tulle agglomération*

Responsable de la publication
Laurent Siblot, *directeur général des services*

Rédactrice en chef
Marie Cailleaud, *responsable de la communication*

Rédaction
Les services de Tulle agglomération

Crédits photos
Les services de Tulle agglomération, Nadia Mauléon,
Ville de Tulle, Citeo, Corrttech, AdobeStock.

Mise en page
Service communication

Maquette
Sylvie Mahé

Imprimé à 30 exemplaires par
Maugein Imprimeurs
sur papier 100% PEFC



ÉDITO

Le président
Michel Breuilh

L'année 2022 a marqué le véritable point de départ de la mise en oeuvre du projet de territoire. Celui-ci a fait l'objet d'une réflexion associant les forces vives de l'agglomération et d'une concertation, rendue difficile du fait des restrictions engendrées par la crise sanitaire, à l'aide de questionnaires à la population, à l'ensemble des agents et élus de nos collectivités.

L'action communautaire déclinant le projet de territoire s'inscrit dans un contexte complexe. Elle est d'autant plus importante pour construire, avec les communes membres et les partenaires institutionnels, l'avenir du territoire et de ses habitants. À son échelle, l'agglo engage des actions fortes en direction de l'enjeu énergétique et de la rénovation de l'habitat. L'ouverture en juin de la Maison de l'Habitat a offert aux propriétaires un accompagnement de qualité, et des conseils neutres et gratuits dans le maquis des aides et des travaux permettant l'amélioration des conditions de vie et des économies d'énergie.

C'est avec ce même objectif de maîtrise des coûts de la collecte et du traitement des déchets, mais également d'une action positive en matière environnementale avec le recyclage des déchets, que s'engage une réflexion sur l'indispensable développement du tri sélectif. Cela nécessite de revoir les modalités actuelles de collecte puis d'engager des investissements conséquents en matériel et véhicules.

Tulle agglo, espace de solidarités. L'action économique, la mise en valeur de l'environnement, l'autonomie énergétique du territoire, la qualité des services publics communautaires ainsi que l'attractivité, le vivre ensemble en sont les lignes directrices. La communauté d'agglomération a poursuivi en 2022 l'exercice de ses compétences au service de l'intérêt général. Tulle agglo est et restera cet espace de dialogue, de travail, au service d'un territoire, de ses communes, de ses habitants et de ses forces vives (entreprises, associations...) afin de construire ensemble de nouvelles solidarités.

L'HISTOIRE de notre communauté

Depuis 1993 la communauté, devenue agglomération, a grandi au rythme des transferts de compétences, des adhésions de nouvelles communes et des nouveaux services.

▣ LES GRANDES ÉTAPES

Tulle agglo est née en 1993 de la collaboration de 12 communes. Elle fut la première intercommunalité de Corrèze et l'une des toutes premières en France. À l'époque, elle comptait 2 agents et 21 élus communautaires. Près de 30 ans plus tard, l'agglo réunit 43 communes, 73 conseillers communautaires, 221 agents et met en œuvre 19 compétences (obligatoires ou facultatives).

Depuis 1993, 6 présidents se sont succédés, de François Hollande (1993-1995) à Michel Breuilh (2014-...) : François Montazeau (1995-1998), Michel Michaud (1998-2001), Jean Combasteil (2001-2008) et Élie Bousseylol (2008-2014).



Chiffres clés



43
communes



45 000
habitants



868
km²



73
conseillers
communautaires



215
agents



Le territoire aujourd'hui

Le périmètre actuel de la communauté date de 2017.



L'info en plus

LA NOUVELLE-AQUITAINE COMPTE
153 INTERCOMMUNALITÉS,
DONT 25 COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATION.
TULLE AGGLO EST L'UNE DES
2 AGGLOS DE LA CORRÈZE
(SUR 9 INTERCOMMUNALITÉS).

LA VIE de l'agglo

Chaque commune est représentée au sein des instances de l'agglomération, qui étudient, préparent et suivent les compétences déléguées à Tulle agglo.



Le conseil communautaire

73 conseillers titulaires

1 président, 12 vice-présidents, 5 conseillers délégués et 4 conseillers

29 conseillers suppléants

Il vote après examen les délibérations. En 2022, **8** conseils réunis et **136** délibérations adoptées.



Le bureau communautaire

Le président + les 12 vice-présidents + 9 conseillers

Il prépare les délibérations du conseil et vote sur les sujets qui lui sont attribués.

En 2022, **18** réunions du bureau et **65** délibérations adoptées.

Le président

Prend les décisions pour lesquelles le conseil communautaire lui a donné délégation. En 2022, **117** décisions ont été signées.



Zoom sur...

■ LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Réunissant l'ensemble des maires des 43 communes, elle donne un avis sur les sujets majeurs concernant les relations entre les communes et la communauté d'agglomération. En 2022, **2** conférences des maires et **5** sujets ont été débattus : le nouveau schéma de collecte des déchets, la création d'un événement Sport Nature en 2023, l'obligation de dématérialisation des documents d'urbanisme, la stratégie de transformation écologique et énergétique et le développement des énergies renouvelables.



Les commissions & groupes de travail existants

Composées de conseillers communautaires et municipaux, elles proposent, échangent et développent les dossiers et projets ensuite soumis au bureau et au conseil.

12 commissions

5 groupes de travail

=

Finances et affaires générales

Développement économique

- . Tourisme
- . Politique locale du commerce
- . Agriculture et circuits courts

Projet de territoire, Numérique, Communication et Relations avec les communes

Habitat, Politique de la Ville et Gens du Voyage

Transition écologique et énergétique

Attractivité et aménagement du territoire

- . Offre de santé

Travaux, Voirie et Patrimoine

Collecte et Valorisation des Déchets

Cycle de l'eau

- . GEMAPI

Mobilités et Transports

Culture

Petite Enfance, Jeunesse et Sports

LES COMPÉTENCES et les élus

Les communautés exercent, en lieu et place de leurs communes membres, un certain nombre de compétences définies par leurs statuts.

Une communauté ne peut agir sans que ses statuts ne l'y habilite expressément, en vertu du principe de spécialité. Selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, les communautés doivent exercer des compétences obligatoires précisément définies par la loi ainsi que différentes compétences dites facultatives (modification récente apportée par la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique).

C'est un cadre légal qui ne peut être modifié que par un vote du conseil communautaire puis une approbation par une majorité qualifiée de conseils municipaux. Pour consulter les statuts, rendez-vous sur le site internet : agglom-tulle.fr/competences

Environnement

- . Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- . Gestion des cours d'eau et des milieux humides
- . Assainissement
- . Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
- . Eau potable (déléguée à 4 syndicats intercommunaux)

Vie culturelle, sportive et associative

- . Médiathèque intercommunale et réseau de lecture publique
- . Centre aqua
- . Soutien et création d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- . Soutien aux Manifestations d'intérêt communautaire

Habitat / Logement

- . Équilibre social de l'Habitat
- . Gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage
- . Amélioration de l'Habitat

Enfance / Jeunesse

- . Multi-accueils (collectif, familial)
- . Micro-crèches
- . Relais Assistant Maternel
- . Soutien aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

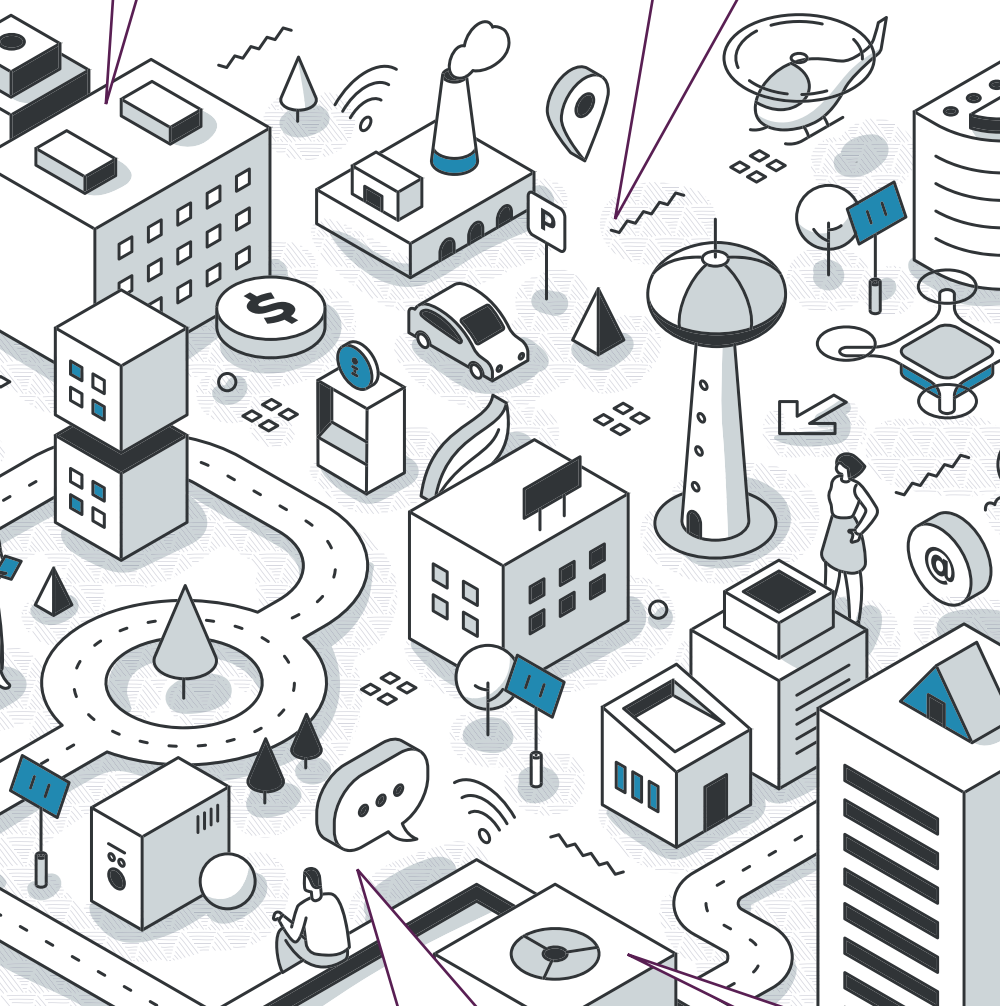


Développement économique et touristique

- . Aménagement et gestion des zones d'activités
- . Agriculture et circuits courts
- . Promotion du tourisme
- . Soutien à l'emploi, à l'enseignement supérieur et à la formation
- . Développement du Très Haut Débit
- . Soutien à l'économie de proximité (commerces et artisanat)

Aménagement et Mobilités

- . Transports et mobilités
- . Aménagement et entretien de la voirie communautaire
- . Planification



La gouvernance



LE PRÉSIDENT

Michel Breuilh

LES VICE-PRÉSIDENTS

Betty Dessine, Finances, Affaires générales

Bernard Combes, Développement économique

Jean-François Labbat, Projet de territoire, Relations avec les communes, Communication, Numérique

Ana Maria Ferreira, Habitat, Politique de la Ville, Gens du Voyage

Éric Bellouin, Transition écologique et énergétique, LEADER

Yvette Fournier, Attractivité, Aménagement du territoire, Enseignement supérieur et Formation

Jean Mouzat, Voirie, Patrimoine, Travaux

Stéphanie Vallée, Collecte et valorisation des déchets

Henri Jammot, Cycle de l'eau, Assainissement

Daniel Ringenbach, Mobilité, Transports scolaires et publics

Christèle Coursat, Culture, Lecture Publique

Fabienne Latour, Petite Enfance, Jeunesse et Sports

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Pierre-Marie Capy, Agriculture et Circuits courts puis **Bruno Fleury** (octobre 2022)

Pascal Fouché, Offre de soins

Christian Madelrieux, GEMAPI

Fabrice Marthon, Politique locale du commerce / artisanat

Sophie Roy, Tourisme

Émilie Boucheteil

Pascal Cavitte

Roger Chassagnard

Bernard Jauvion

Chiffres clés

Parmi les 73 conseillers communautaires, on compte :

- . 41 conseillers communautaires élus pour la 1^{re} fois
- . 28 femmes soit 38 %
- . 41 maires siègent à l'agglo :
 - 9 femmes (contre 6 sur le précédent mandat)
 - 32 hommes

Solidarité

- . Offre de santé
- . Politique de la Ville
- . Financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (Contribution)

Déchets

- . Collecte et Valorisation des déchets
- . Prévention et sensibilisation au tri et à la réduction des déchets



P R O J E T D E T E R R I T O I R E 2 0 2 2 - 2 0 2 6

LE PROJET DE TERRITOIRE adopté pour les 5 prochaines années

En février 2022, les élus ont adopté un projet de territoire fixant les lignes de conduite de l'agglomération jusqu'en 2026. Le projet de territoire est fondé sur des constats partagés, une vision commune, des priorités d'action, au service des habitants et des générations futures.

Cette feuille de route, fruit d'un travail collectif et d'une large concertation, permet de fixer un cap pour Tulle agglo autour de 4 axes forts. Les élus, la population du territoire, les agents communaux et communautaires ont participé à la définition des projets et des priorités.

Le projet de territoire va permettre d'engager les transformations positives et les actions à mener d'ici cinq ans sur notre bassin de vie avec pour fil conducteur l'amélioration de la qualité de vie dans nos communes. Si des contraintes et des obstacles seront à surmonter, l'engagement de toutes et tous va permettre de prendre la hauteur nécessaire pour œuvrer au bien commun et guider l'action politique.

Les 4 axes stratégiques

■ CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FAVORISER L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

Industrie, commerce, artisanat, agriculture, agro-alimentaire, numérique, tourisme... autant de secteurs économiques actifs sur notre territoire, parfois bousculés par des crises sectorielles, par la crise sanitaire ou bien par des mutations structurelles. L'activité économique fait vivre notre territoire notamment parce qu'elle est créatrice d'emplois et de richesses mais aussi parce qu'elle apporte des services et produits aux besoins de la population.

Tulle agglo a pour mission, non seulement de soutenir les entreprises et filières porteuses d'emplois, mais aussi d'offrir les capacités d'installation d'entreprises sur son territoire. Tulle agglo veut favoriser le développement économique en cherchant à animer les acteurs du monde économique pour attirer de nouveaux entrepreneurs.

- ▶ Offrir les meilleures conditions d'installation exogène et endogène
- ▶ Accompagner les entreprises et soutenir leurs projets
- ▶ Favoriser l'agriculture sur le territoire
- ▶ Soutenir les acteurs du tourisme



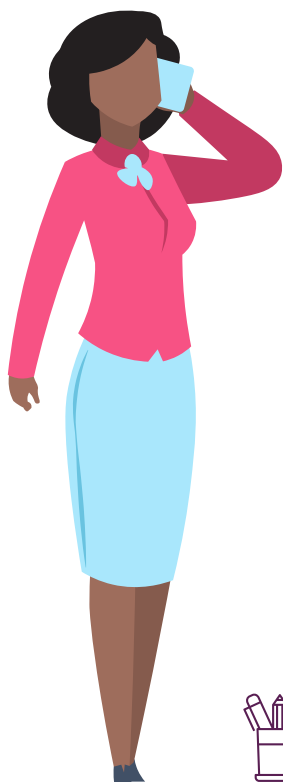
■ POUR L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

La pression de nos modes de vies sur notre environnement fragilise durablement celui-ci et nous oblige à repenser nos manières de nous déplacer, produire, consommer, habiter. L'ambition du projet de territoire est de faire de cette urgence à agir une opportunité pour refonder les politiques publiques autour de la transition énergétique.

En matière de protection environnementale et des milieux, Tulle agglo a conscience du rôle qui est le sien au titre de ses compétences en matière :

- de gestion des déchets : optimisation du schéma de collecte et de traitement, information, pédagogie auprès des usagers sur la prévention ;
- du cycle de l'eau : production d'eau potable (sécurisation de l'alimentation en eau potable ; gestion quantitative de la ressource et développement des économies d'eau), d'assainissement des eaux usées (renforcement de la gestion de l'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales) et de protection des milieux aquatiques (restauration et entretien des milieux aquatiques, actions collectives et individuelles auprès des agriculteurs, prévention des risques d'inondation).

- ▶ Développer le recyclable pour inciter à la réduction des déchets
- ▶ Transition énergétique : produire, consommer moins et mieux
- ▶ Préserver le cycle de l'eau



Chiffres clés

UNE LARGE CONCERTATION
DEPUIS 2020

5

réunions de secteur
avec les maires

2

conférences
des maires

3

réunions thématiques
ouvertes aux conseillers
municipaux

4

questionnaires réalisés
auprès des élus municipaux
des 43 communes,
secrétaires de mairie, population
et agents communautaires

■ BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

Attirer, séduire, accueillir et ancrer les nouveaux habitants, les étudiants, les professionnels de santé, les touristes, les entrepreneurs... Le dynamisme du territoire se fera en proposant aux populations les réponses adaptées à leurs attentes.

Tulle agglo travaille au quotidien pour développer l'économie. Cette volonté doit s'accompagner d'une action autour des offres que ce soit dans le domaine du logement, de la santé, de la mobilité ou de formation.

- ▶ Favoriser une offre de logement adaptée, de qualité et attractive
- ▶ Agir pour l'offre de santé
- ▶ Répondre aux besoins de mobilité du quotidien et imaginer celles de demain
- ▶ Inscrire l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la place des jeunes dans le paysage urbain

■ UN TERRITOIRE RAYONNANT

Développer, adapter et moderniser les services aux publics, c'est aussi se munir d'outils pour attirer de nouveaux habitants sur le territoire. Pour cela, les 43 communes doivent être attractives grâce à un aménagement harmonieux du territoire, des infrastructures et des services répondant aux enjeux du quotidien des habitants.

Tulle agglo et ses communes membres doivent renforcer la coopération, l'entraide au sein du bloc local, le faire ensemble. Communes et agglomération devront œuvrer à la fierté d'appartenance à un territoire riche de l'entreprise de ses hommes et femmes et possédant de nombreux atouts.

- ▶ Aménager harmonieusement le territoire
- ▶ Disposer d'infrastructures structurantes : voirie communautaire
- ▶ Proposer une offre de service répondant aux attentes des familles
- ▶ Encourager la fierté d'appartenance au territoire de Tulle agglo

UN PROJET D'ADMINISTRATION pour les agents de Tulle agglo



Organisation de la démarche

UN CHOIX : UN PORTAGE ET UNE RÉALISATION EN INTERNE

Au fil de ses évolutions successives, Tulle agglo a atteint un degré de maturité et d'expérience qui permet aux différents services de mesurer par eux-mêmes leurs capacités actuelles et le besoin d'évolution pour adapter leur fonctionnement au projet politique. Le délai contraint a également incité à une réflexion partagée en interne.

CE CALENDRIER A CONDUIT À TRAVAILLER EN PLUSIEURS PHASES

:

- Une présentation aux chefs de service des attendus pour réaliser le projet
- Une phase de réflexion et de production par service sous l'égide des DGA
- Une phase d'assemblage des éléments recueillis par l'équipe de direction générale.
- Une 1^{ère} concertation avec la gouvernance politique sur le document de travail
- Un retour vers les chefs de service pour présentation de ce projet complété par les observations des élus
- Élaboration par l'équipe DG du projet définitif à soumettre à l'assemblée

Les élus de Tulle agglo ont élaboré, au travers d'une large concertation un projet de territoire déclinant les orientations de l'EPCI jusqu'à la fin du mandat en cours.

Ils ont souhaité renforcer les compétences actuellement exercées par la communauté d'agglomération sans étendre le périmètre d'intervention de l'EPCI. Le projet de territoire décline les axes prioritaires d'intervention et fait apparaître les secteurs sur lesquels une réorganisation des services doit être engagée.

Un projet d'administration complémentaire au projet de territoire des élus a été élaboré en 2022. Il a vocation à adapter l'organisation et le fonctionnement des services de Tulle agglo pour les mettre en adéquation avec les politiques publiques de la communauté.

Au delà de la réalisation du projet politique, l'ambition du projet d'administration de Tulle agglo est de développer la performance de l'administration communautaire au travers de deux caractéristiques d'ordre général :

■ **S'inscrire dans le cadre des priorités politiques retenues par l'exécutif et le conseil communautaire**

■ **Définir les orientations prioritaires des services pour une période pluriannuelle en décrivant les projets et les objectifs sur lesquels l'administration communautaire doit se mobiliser, et les modalités selon lesquelles ils seront conduits.**

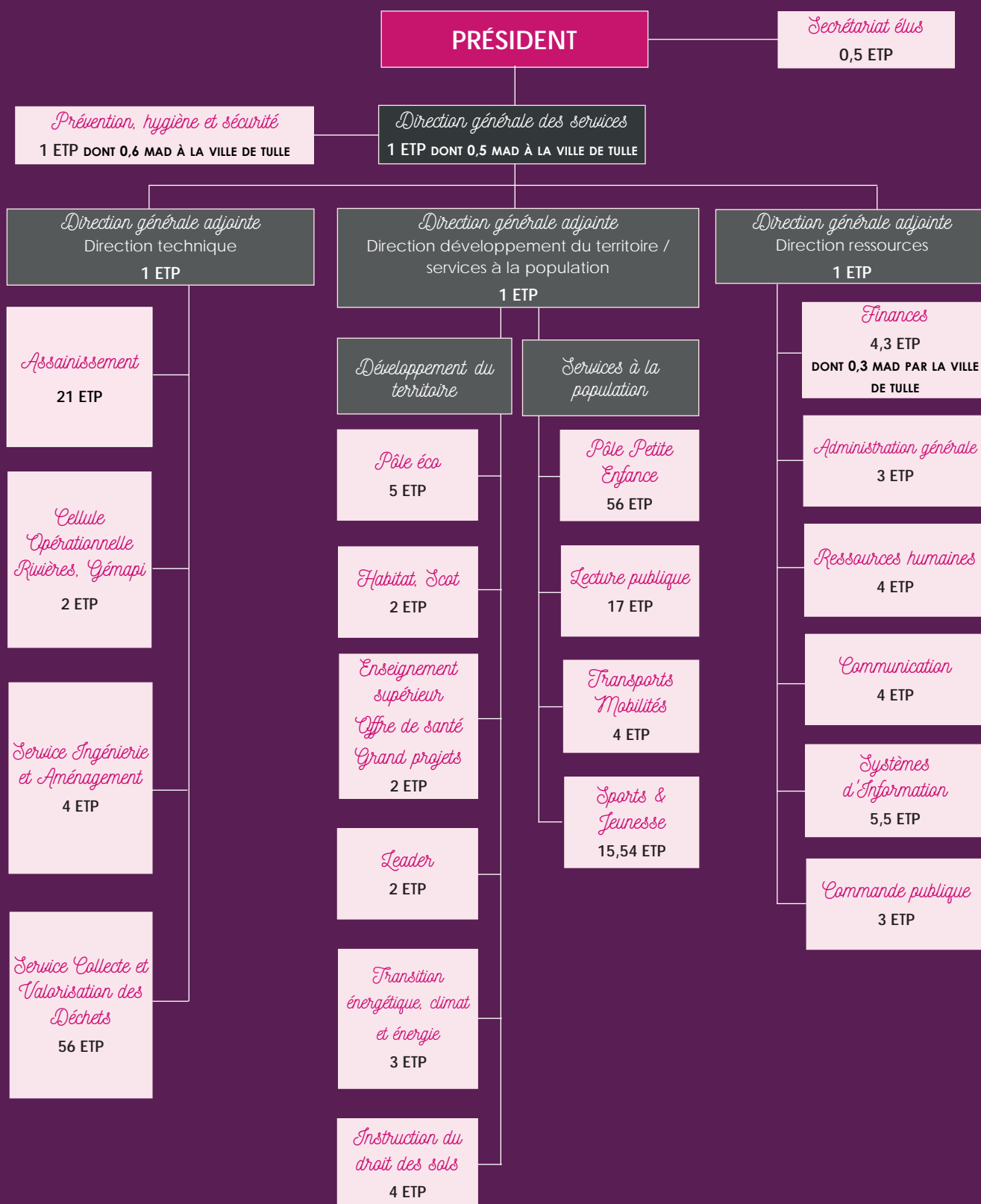
Le projet d'administration se doit d'être la « boussole » d'une action opérationnelle au service du projet politique. En ce sens, il devra pouvoir s'adapter au degré de maturité des projets et anticiper sur les évolutions programmées.

Il a également pour objectif de préserver la continuité du service public pour limiter au maximum la singularité des connaissances et des savoir-faire au sein des organisations. Sans rechercher la polyvalence à tout prix, la collectivité doit pouvoir pallier à tout instant les absences prévues ou imprévues des agents concernés.

Le projet d'administration s'inscrit dans une maîtrise du volume de la masse salariale. Il est probable que la restructuration programmée de certains services conduise temporairement à des augmentations d'effectifs (exemple du service de collecte et de valorisation des déchets). Néanmoins, la collectivité doit dans ce cadre renforcer dès à présent sa gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

Enfin le projet d'administration ne saurait constituer un document « impératif » car il repose au final sur les décisions politiques de l'assemblée notamment sur la volumétrie financière de la masse salariale liée au tableau des effectifs.

La nouvelle organisation des services communautaires



TULLE AGGLO : des femmes et des hommes

EFFECTIF

215 agents communautaires
(174 titulaires, 40 contractuels et 1 apprentie)

Répartition des emplois par filière

Administrative : 49 agents soit 22,79 %
Technique : 93 agents soit 43,26 %
Culturelle : 18 agents soit 8,37 %
Sportive et animation : 7 agents soit 3,26 %
Médico-sociale et sociale : 38 agents soit 17,67 %
Sans filière (ASMAT + apprentie) : 10 agents soit 4,65%

Égalité hommes-femmes

52,56 % des agents sont des femmes (soit 113 agents)
La moyenne d'âge des agents de la collectivité est de 45,57 ans.

Une agglo en mouvement

14 recrutements sur postes permanents
10 agents ont quitté la collectivité
dont **4 départs** en retraite
51 saisonniers et **3 vacataires** sont venus
renforcer les services de l'agglo en 2022

Les mises à disposition

De Tulle agglo pour la Ville de Tulle

0,5 ETP Directeur Général des Services
0,5 ETP Directeur Général Adjoint du pôle technique
0,6 ETP préventeur
0,5 ETP webmaster

Des communes membres pour Tulle agglo

. 140 agents communaux (entretien voirie) pour une
partie de leur temps correspondant à 46 ETP
. 38 agents communaux (assainissement) pour une
partie de leur temps correspondant à 4,6 ETP
. 1 assistant social correspondant à 0,10 ETP
. Env. 80h/an d'intervention du Conservatoire de
musique de Tulle pour l'éveil musical à la Maison
des Enfants



Une année 2022 propice à l'accompagnement du changement.

■ MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DÉMATÉRIALISÉ POUR LES TITRES-RESTAURANT

Tulle agglo permet à ses agents de bénéficier de titres de restaurant d'une valeur de 4€/jour travaillé (50% employeur et 50% salarié).

Depuis le 1^{er} octobre 2022, dans le cadre d'un nouveau marché, Tulle agglo a adopté un nouveau système dématérialisé, personnalisé et sécurisé pour bénéficier de titres-restaurant.

La carte est utilisable comme une carte de paiement classique sur les terminaux de paiement des restaurateurs et commerçants affiliés à la Commission Nationale des Titres-Restaurant (CNTR) qui comprend un réseau de plus de 200 000 affiliés.

Ce système permet au restaurateur ou au commerçant d'avoir des frais de commission beaucoup plus faibles que les titres papier. Pour les bénéficiaires, les avantages sont :

- Rechargement mensuel des cartes à distance
- Paiement au centime près
- Nombre illimité de transactions
- Paiement sécurisé avec code PIN ou sans contact
- Solde préservé en cas de perte ou de vol avec un blocage temporaire ou définitif
- Services sur une application (consultation en temps réel de son historique de transactions et de son solde, accès à un programme d'avantages ...)
- Le changement de millésime se fera automatiquement : les soldes de l'année en cours seront automatiquement convertis en solde l'année suivante

En 2022, 170 agents de Tulle agglo bénéficiaient des titres de restaurant.

■ ORGANISATION DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le 8 décembre 2022, les agents de Tulle agglo ont été amenés à voter pour une nouvelle instance consultative unique dans la fonction publique territoriale, le comité social territorial (CST) né de la fusion du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Il est constitué d'une assemblée plénière et d'une formation spécialisée compétente en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT) instituée au sein du CST (obligatoire au sein du CST à partir de 200 agents).

Le CST est composé de deux collèges : 5 représentants titulaires et de 5 suppléants de la collectivité ; et 5 représentants titulaires et de 5 suppléants du personnel.

Le CST pourra traiter des questions relatives :

- A l'organisation, au fonctionnement des services et aux évolutions des administrations ;
- A l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus ;
- Aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines ;
- Aux lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;
- Aux enjeux et aux politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations ;
- Aux orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale, ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire.



La FSSCT est consultée sur les questions autres que celles dévolues à la formation plénière du CST : protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

Sur les 216 agents de Tulle agglo inscrits sur les listes électorales, un peu plus de 50% ont voté. L'ensemble des représentants du CST sont membres de la liste SUD CT Limousin, seule liste présente aux élections.

■ LA MISE EN PLACE DES 1607 HEURES

La loi de transformation de la fonction publique du 06 août 2019 a fixé la durée annuelle de travail à 1 607 heures. Afin de se mettre en conformité réglementairement, le conseil communautaire du 28 mars 2022 a approuvé un nouveau dispositif du temps de travail.

La suppression des 8 jours de « congés exceptionnels » (et donc dérogatoires) octroyés au sein de l'EPCI et simultanément l'augmentation du temps de travail hebdomadaire générant une augmentation du nombre de jours de RTT.

L'augmentation de temps de travail a généré l'organisation des services autour de plusieurs cycles de travail au sein de Tulle agglo. Des cycles à 35h, à 36h15, à 37h30 et d'autres à 39h. Ces différents cycles de travail ouvrent des droits à RTT.

En outre afin de répondre à nos obligations quant à la journée de solidarité, le conseil communautaire a décidé qu'à compter de 2022, Tulle agglo restera ouvert le jour de solidarité soit le jour de Pentecôte, qui deviendra donc une journée travaillée. Les agents peuvent poser des congés, en veillant à respecter les nécessités de service. La journée de solidarité finance des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.



LES INFRASTRUCTURES de Tulle agglo sur le territoire

Réparties sur l'ensemble du territoire, les infrastructures de la communauté d'agglomération résultent soit du transfert d'équipements (ex : centre aqua), soit de la concrétisation du projet politique et de services. Leurs entretiens et suivis de chantiers sont assurés par le service Patrimoine et Bâtiments de l'agglo, mais également par la mise à disposition d'agents communaux (voirie, assainissement...).

Les réalisations 2022

- AMÉNAGEMENT de la Maison de l'Habitat : 35 496 euros
- AMÉNAGEMENT de l'aire d'accueil des gens du voyage : 706 207 euros
- AMÉNAGEMENT des vestiaires pour le personnel de Tulle agglo : 22 879 euros
- REMPLACEMENT des têtes de mat en LED dans une partie des zones d'activités : 39 540 euros



Chiffres clés



900
demandes
de travaux de
maintenance /
réparation par an



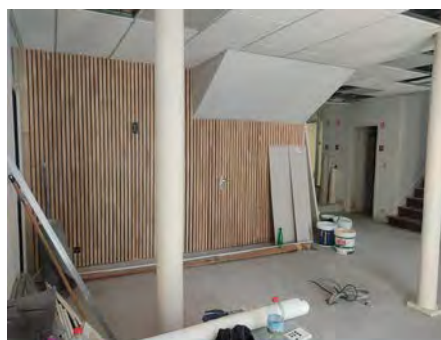
1 430 408 €
de budget en
fonctionnement



330 288 €
en investissement



25 bâtiments
pour 28 000 m² de
surface



Les perspectives

- . Projet de tiers lieu agricole à la ferme de Lestrade à Naves.
- . Aménagement d'un tiers lieu étudiants près du bâtiment 419.
- . Remise en état de la production ECS du stade Laval Verdier.
- . Continuer la réflexion sur les travaux visant à effectuer des économies d'énergie, relamping, isolation, amélioration des équipements de chauffage

Les équipements

■ TULLE

Siège de Tulle agglo, Maison des Enfants, médiathèque Éric Rohmer, centre aqua, déchetterie, MSP des 7 Collines, piste d'athlétisme (stade Alexandre Cueille), B419, RUE, Initio, ZA Mulatet, ZA Cueille, ZA La Solane, ZA Tulle-Est, aire d'accueil des Gens du Voyage Maison de l'Habitat

■ NAVES

Centre intercommunal de

collecte des déchets, atelier de transformation fermière, déchetterie, ZA La Geneste, ZA Soleihavoup et Pradelou

■ SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Micro-crèche Les P'tits Loups

■ CHAMBOULIVE

Déchetterie, ZA La Fontalavie

■ CORRÈZE

Déchetterie, MSP des Eaux Vives, ZA la Gare, ZA Le Roc Blanc

■ GROS-CHASTANG

Déchetterie

■ LADIGNAC-SUR-RONDELLE

Déchetterie

■ SAINT-MEXANT

Complexe sportif Laval Verdier, plateforme de compostage, ZA La Croix de la Chapelle, ZA Les Alleux II

■ CLERGOUX

ZA Clergoux

■ CORNIL

ZA Pechemarut

■ EYREIN

ZA La Croix Saint-Pierre, ZA Les Champs de Brach

■ EYREIN/SAINT-PIERRE-DE-GIMEL

ZA La Montane

■ FAVARS

ZA Les Alleux I

■ LE LONZAC

ZA Le Varissou, ZA La Montade

■ SAINT-AUGUSTIN

ZA Champ Paillard

■ SAINT-CLÉMENT

ZA Le Breuil

■ SAINT-PIERRE-DE-GIMEL

ZA Saint-Pierre-de-Gimel

■ SAINTE-FORTUNADE

ZA Les Roses, ZA Le Grelet

■ SEILHAC

ZA La Gare
Micro-crèche Pom d'Api

BUDGET :

Une gestion financière rigoureuse



Chiffres clés

5

budgets gérés

43 577 928 €

de dépenses réelles

Une dette
par habitant de

573 €



L'ACTIVITÉ DU SERVICE
COMPTABILITÉ / FINANCES

24 jours

de délai moyen de paiement

4 441

factures traitées

11 377

mandats
(paiements et recettes)

4 990

engagements comptables

Les dépenses réelles en 2022

- . Voirie : 7 415 642 €
- . Déchets : 6 041 966 €
- . Assainissement : 3 290 073 €
- . Développement économique (+ Artisanat et Commerces, LEADER, Tourisme, Petit patrimoine) : 3 066 178 €
- . Enfance et Jeunesse : 2 767 687 €
- . Culture : 1 413 606 €
- . Centre aqua et équipements sportifs : 1 646 309 €
- . Transports : 1 037 295 €
- . Habitat et urbanisme : 1 196 405 €
- . Enseignement supérieur et formation : 507 596 €
- . Environnement (COR / Climat) : 220 993 €
- . Santé : 185 503 €

Les recettes

■ 42 283 410 € RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE :

- . Impôts et taxes : 24 088 863 €
- . Dotations et participations : 6 723 855 €
- . Produits des services : 4 934 651 €
- . Subventions : 2 289 064 €
- . Emprunt : 2 016 227 €
- . Autres recettes : 1 200 945 €
- . FCTVA : 1 000 805 €





LA COMMANDE PUBLIQUE un levier de proximité

Le service Commande publique est un service commun (agglo/Ville de Tulle) composé de 3 agents. La Ville de Tulle rembourse annuellement la part d'activité du service la concernant.

Les réalisations 2022

■ TULLE AGGLO

- . 30 consultations lancées
- . 56 marchés - DSP attribués
- . 27 avenants signés
- . 26 reconductions

■ VILLE DE TULLE

- . 31 consultations lancées
- . 56 marchés - DSP attribués
- . 30 avenants signés
- . 13 reconductions

■ LES MARCHÉS LES PLUS IMPORTANTS DE 2022

Parmi les marchés et consultations lancées par l'agglo, quelques exemples des contrats les plus importants :

- . Réhabilitation du Pont Louisa Paulin
- . Consultation transport TUT-TAD et transports scolaires en vue d'un commencement d'exécution au 1er septembre 2023
- . Consultation d'acquisition de matériel pour le service collecte des déchets en vue du changement de mode de collecte et de la mise

en place de la TEOMI : camions, colonnes aériennes...

. Engagement travaux réseaux assainissement Gare de Corrèze, Cornil, et Chamboulive

■ DES ACHATS MAJORITAIREMENT...

En respectant les règles des marchés publics, l'agglo effectue une grande majorité de ses achats auprès d'acteurs économiques de proximité.

Nombre d'achats par emplacement géographique :

- dont : . Corrèze : 35
- . Haute-Vienne : 1

Dans le reste de la France : 20



Zoom sur...

Des marchés et accord-cadres incluant des clauses sociales d'insertion :

essentiellement pour des travaux de voirie et assainissement.

DES MOYENS au services des agents

Le service des Systèmes d'Information est un service commun (agglomération/Ville de Tulle) composé de 5 agents. La Ville de Tulle prend en charge sa part selon une clé de répartition prédéfinie.



Les réalisations 2022

Chiffres clés*



662
postes informatiques



47
applications métiers



79
serveurs virtualisés



45
sites interconnectés
au réseau

*Pour le service commun SI qui regroupe le SI agglomération et le SI Ville de Tulle

■ RENOUELEMENT DU MARCHÉ DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le marché des services de télécommunications est arrivé à échéance en août 2022. Une consultation a donc été réalisée au cours du premier semestre afin de répondre aux besoins du groupement de commande de la Ville de Tulle et de Tulle agglomération, en matière de communications entre ses différents sites et le réseau public. L'objectif de cette consultation étant également de maîtriser les dépenses en matière de télécommunications et d'optimiser les ressources et performances nécessaires à l'exploitation des réseaux informatiques et téléphoniques.

■ RENOUELEMENT DU PARC DE COPIEURS

La Ville de Tulle et Tulle agglomération disposent d'un parc de 46 photocopieurs multifonctions affectés à leurs différents services. De nombreux contrats arrivant à échéance, un groupement de commande a été constitué entre Tulle agglomération et la ville de Tulle afin de globaliser le renouvellement du parc.

Une consultation a été lancée en mars 2022 ayant pour objet la location, la mise en service et la maintenance de 33 photocopieurs neufs pour une durée de 5 ans, pour les différents services de la Ville de Tulle et de Tulle agglomération.

■ REFONTE GLOBALE DES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Jusqu'à présent, chaque site de Tulle agglomération et de la Ville de Tulle disposait de son propre système de télécommunication. Ces systèmes présentaient une disparité technologique, une vétusté sur certains matériels et présentaient des limites technologiques (télétravail, annuaire centralisé, couplage des calendriers...). De plus, les accès téléphoniques fonctionnent actuellement sur des accès qui tendent à disparaître côté opérateurs.

C'est pour ces principales raisons que Tulle agglomération et la Ville de Tulle ont constitué un groupement de commande afin de faire évoluer leurs systèmes de télécommunications en une solution centralisée pour les deux structures, sécurisée, redondée et proposant de nouveaux usages à l'ensemble de ses utilisateurs (annuaire commun, gestion de présence, couplage des calendriers, télétravail...).

■ REFONTE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET DU CŒUR DE RÉSEAU

Les nouveaux usages du numérique et le maintien d'une continuité d'activité des systèmes d'informations a nécessité une refonte de l'architecture de distribution du réseau informatique de Tulle agglomération et de la Ville de Tulle.

Ce projet a nécessité l'acquisition de nouveaux équipements permettant d'assurer une résilience de l'infrastructure réseau mais aussi d'assurer la mise en place de nouveaux outils tels que la téléphonie sur IP et de bénéficier de débit de connexion plus important pour répondre aux besoins liés aux applications.

Les perspectives

- Mise en œuvre d'une solution collaborative
- Mise en place des préconisations du plan de sécurisation du système d'informations



Zoom sur...

MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE SÉCURISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS. La cybersécurité est devenue un réel enjeu pour les collectivités qui se tournent de plus en plus vers le numérique pour leurs activités quotidiennes. La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer ce phénomène avec la mise en place du télétravail. Dans ce cadre, Tulle agglomération a décidé de s'engager via la mise en œuvre d'un parcours de sécurisation organisé en 3 phases établi dans le cadre du plan France Relance :

- Un pré-diagnostic, permettant d'évaluer le niveau de cybersécurité du bénéficiaire.
- Le pack initial : un prestataire assure les actions de sensibilisation, de formation et d'audit puis élabore un plan de sécurisation avec des mesures concrètes à mettre en œuvre.
- Le pack relais : La démarche se poursuit par la mise en œuvre des mesures préalablement identifiées.

Une subvention d'un montant de 90 000€ a été attribuée dans le cadre du plan France Relance.



UNE AGGLOMÉRATION proche de ses usagers

*Pour communiquer,
l'agglomération dispose de plusieurs outils.*

■ LE TaM (TULLE AGGLO MAGAZINE)

Trimestriel, imprimé en 23 500 exemplaires et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de Tulle agglomération.

■ LE SITE INTERNET WWW.AGGLO-TULLE.FR

Commun avec la Ville de Tulle, il dispose également d'un outil permettant de créer et héberger gratuitement des sites pour les communes du territoire (ex. : lelonzac.fr). Aujourd'hui, 8 communes bénéficient de ce service.

■ LES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le magazine du réseau de Lecture Publique est édité tous les 2 à 3 mois. Comme son homologue motorisé, qui fait la liaison entre la médiathèque intercommunale et ses consœurs municipales, La Navette tend à créer du lien entre les usagers et leurs bibliothèques. Le centre aqua bénéficie lui aussi d'un programme mis à jour à chaque vacance et rentrée scolaires.

■ LES PUBLICATIONS OCCASIONNELLES

Selon l'actualité et les besoins des services, des brochures, dépliants, guides, magazines et autres supports papiers sont réalisés. Ces supports sont réalisés par le service communication de Tulle agglomération en collaboration avec les services concernés. Lorsque cela est nécessaire des prestataires extérieurs sont mobilisés (maquettage, illustrations, photographies...).



Les documents sont consultables sur le site internet : agglo-tulle.fr



La page Facebook de l'agglomération

Elle permet d'informer directement et en temps réel les habitants de l'actualité de l'agglomération. Elle compte en décembre 2022, plus de 1 600 abonnés.



01 . CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FAVORISER L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS d'installation exogène et endogène

Tulle agglomération souhaite organiser la maîtrise d'une offre diversifiée en matière d'installation des entreprises. L'offre économique actuelle doit donc se diversifier pour répondre aux diverses attentes des entrepreneurs en conservant le souci d'un aménagement harmonieux du territoire. L'enjeu dans ce domaine est de ne pas restreindre l'action communautaire aux zones d'activités économiques, mais, de l'élargir notamment aux réponses adéquates à donner aux friches économiques et aux difficultés pour les chefs d'entreprises à disposer d'une offre immobilière.



Objectifs

Des zones d'activités répondant aux attentes des chefs d'entreprises et des salariés

Installer de nouvelles entreprises

Mailler le territoire avec de nouvelles ZA

Adapter notre offre aux attentes – immobilier d'entreprise

Les chiffres 2022... en bref

- **25 PROJETS D'IMPLANTATIONS** suivis dont 15 nouveaux
- **1 VENTE DE TERRAIN** à M. Duret sur la zone de la Fontalavie à Chamboulive pour son activité de mécanicien auto/motoplaisance : 2 000 m² à 10 000 € HT
- **1 IMPLANTATION** installation de l'entreprise Cessac Emballages en août 2022 sur la ZA des Alleux 2 à Saint-Mexant.
- **1 RUPTURE ANTICIPÉE DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF** signé en 2010 entre le SYMA du Pays de Tulle et le crédit-bailleur Auxifip et rachat du site par Polytech sur la ZAC de la Montane située à Eyrein

Les actions

- ▶ Étude requalification des ZA
- ▶ Prospection pour de nouvelles ZA structurantes
- ▶ Réflexion sur le foncier d'entreprises

Zoom sur... les zones d'activités, une offre foncière attractive et variée

Tulle agglo compte dans son patrimoine pas moins de 26 zones d'activités réparties sur 17 communes ! Certaines d'entre elles sont dites stratégiques, d'équilibre ou encore de proximité. Toutes participent à l'économie du territoire et à son rayonnement.

2022 en bref

Vidéo-protection

Installation du système de surveillance ZA de Mulatet

Animation des zones

9 réunions de zones à Naves, ZAC de la Montane, ZAC de la Solane, ZA de Mulatet, ZA des Champs Paillards à Saint-Augustin.

Gestion des zones

En lien avec les services de l'agglo et de la Ville de Tulle : contrats de gestion, entretien espaces verts et voirie, éclairage public, défense incendie, déchets, aménagements des entrées de zones, sécurité, sécurité routière/voirie, sinistres, adressage, transports en commun, assainissement, vidéo-protection.

Signalétique

Mise à jour et remplacement du mobilier sur l'ensemble de la zone ZAC de la Solane

Les zones d'activités représentent près de 3 000 emplois, soit 1 sur 6 dans l'agglomération. Leur restructuration, intervenue en 2017, avait pour objectif une meilleure visibilité de l'offre afin de cibler au mieux les besoins des porteurs de projets qui souhaitent s'installer, en fonction de leur activité. Trois typologies ont ainsi été identifiées sur le territoire : **zones de proximité, d'équilibre et stratégiques.**

■ LES ZONES DE PROXIMITÉ.

Le territoire en compte 9 réparties sur 8 communes. Elles abritent des activités plutôt tournées vers l'artisanat, les services, le commerce ou encore l'agriculture. De petite taille, elles n'accueillent pas plus de 5 entreprises ou comptent au global une dizaine d'emplois. Elles ont un rayonnement local, généralement à l'échelle communale ou supra-communale. Certaines sont actuellement complètes, d'autres bénéficient encore de foncier disponible, telle la Roche Condou à Clergoux.

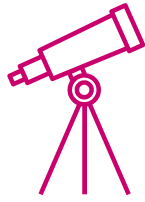
■ LES ZONES D'ÉQUILIBRE.

Elles sont au nombre de 10 réparties sur 7 communes, et ont un rayonnement intercommunal grâce à la proximité d'axes routiers importants et comptent entre 10 et 40 emplois. Pour certaines d'entre elles, près de 20 entreprises y sont installées et proposent une activité économique tournée vers l'artisanat, la petite industrie ou encore le commerce. De l'immobilier est encore disponible à la ZA de la Solane à Tulle. De son côté, la ZA de Saint-Augustin est tirée par la locomotive Nexton, entreprise du numérique en plein développement. Une parcelle y reste disponible. Enfin, la dernière-née des ZA, celle de Gare de Corrèze, date de 2020 : plusieurs lots y sont disponibles.

■ LES ZONES STRATÉGIQUES.

D'envergure plus importante (plus de 7 hectares et plus d'une vingtaine d'entreprises), le territoire en compte 7 : Les Alleux I et II à Favars et Saint-Mexant, La Geneste à Naves, La Montane à Eyrein et Saint-Priest-de-Gimel, Mulatet à Tulle et Sainte-Fortunade, Cueille et Tulle-Est à Tulle. Industrie ou artisanat productif y sont à l'honneur. Particulièrement attractive, la ZA Tulle-Est construite récemment a vu l'installation effective de 4 entreprises, tandis qu'un projet a été acté début mars sur un 4^{ème} terrain. Deux lots restent ainsi à commercialiser. Aux Alleux II à Saint-Mexant, du foncier est encore disponible alors que des bâtiments sont en cours d'installation à l'image de Cessac Emballages.





Les perspectives 2023

■ AMÉNAGEMENTS

ZA des Alleux 2, ZA de la Fontalavie à Chamboulive, ZA du Grelet à Sainte-Fortunade : études et aménagement de plateformes
ZAC de la Solane : études pour réhabilitation de friches (site France Télécom notamment)

■ CRÉATIONS

Projet de zone d'activités à Saint-Germain-les-Vergnes : études de 2 sites potentiels, mise en œuvre de la démarche de maîtrise foncière sur l'un des sites
Projet de zone d'activités sur le nord/ouest de Tulle agglomération : études de plusieurs sites potentiels

■ GESTION IMMOBILIÈRE

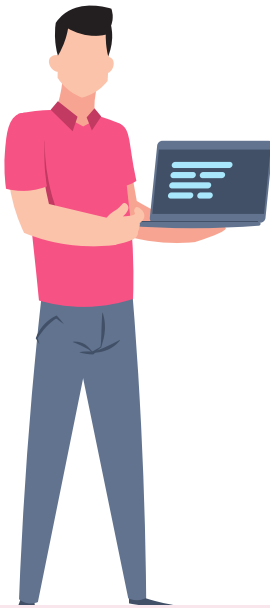
RIE ZAC de la Montane : diagnostic énergétique en vue de le réhabiliter et envisager une nouvelle destination
Ateliers relais - ZA la Montade au Lonzac : projet de cession des 2 ateliers-relais (Atelier Roulet et Création Bois)

■ SIGNALÉTIQUE :

Zones de Cueille et de Mulatet : mise à jour
ZAC de la Montane et ZA de la Geneste : Etude sur le remplacement du mobilier urbain et mise à jour

■ VIDÉOPROTECTION :

ZAC de la Montane : installation de caméras de vidéoprotection
ZA de la Geneste et de Soleihavoup - NAVES : étude pour l'installation de caméras sur les deux zones



Chiffres clés

10 000 m²

aménagés par l'entreprise Cessac Emballages sur la ZA des Alleux 2

2 000 m²

vendus sur la ZA de la Fontalavie à Chamboulive à l'entreprise La Chamboulivoise (Motoplaisance)

12 229 m²

de surface bâtie rachetée par la SAS Polytech sur la ZAC de la Montane à Eyrein suite à la rupture anticipée du BEA avec le crédit-bailleur AUXIFIP

En bref...

103 200

C'EST LE NOMBRE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES que compte désormais le parc solaire de la ZAC de la Montane. Soit l'équivalent de 18 700 personnes alimentées (chauffage compris) ! C'est la zone de la Montane Sud qui en réunit le plus (43 620 panneaux pour 6 400 personnes), devant la Montane 3 (32 000 panneaux qui alimentent 5 300 personnes) et la Montane Nord (27 580 panneaux soit 7 000 personnes alimentées).

189

C'EST LE NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES présentes sur les **26 zones d'activités** de Tulle agglomération, toutes zones confondues (stratégique, équilibre et de proximité). Cela représente **près de 2 400 emplois**, avec en top 3 des zones ayant le plus d'emplois :

- ZA Cueille (380 emp./37 ent.),
- ZA Mulatet (369 emp./22 ent.)
- ZA La Geneste (363 emp./8 ent.).



Stationnement

NOUVEAU PARKING À CUEILLE

Pour répondre à la fréquentation de cette zone d'activité très commerciale, Tulle agglomération a souhaité proposer de nouvelles solutions de stationnement gratuit. Ainsi, un parking est en cours d'aménagement rue du Docteur Ramon (face au magasin Action). Sur une surface totale de 1 810 m², il proposera 41 places de stationnement. Les travaux, qui ont débuté au 1^{er} trimestre 2022 avec la création de la plateforme, se termineront au printemps après la pose d'un enrobé sur l'ensemble du parking. Le coût du chantier s'élève pour Tulle agglomération à 31 400 € HT.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES et soutenir leurs projets

L'accompagnement des entreprises et le développement de la culture entrepreneuriale est une priorité en consolidant l'accompagnement des entreprises au quotidien. Ce projet vise aussi à permettre la modernisation du tissu économique local en aidant les entreprises de Tulle aggro à conquérir de nouveaux marchés.

Si l'aménagement de zones commerciales de périphérie correspond à des modes de consommation qu'on ne peut ignorer, et que ces zones contribuent, d'une certaine manière, à l'équilibre de l'offre commerciale et de l'emploi qui peut y être associé, le maintien et le renforcement du tissu économique de proximité dans les espaces de vie cohérents sont une nécessité absolue.

La présence et le dynamisme du commerce de centre-ville et de proximité dans les communes sont des priorités pour l'aménagement harmonieux et l'attractivité du territoire.

Objectifs

Soutenir les projets

- Accompagner les projets exogènes et endogènes avec une ingénierie dédiée
- Soutenir financièrement les projets créateurs de richesses - Eco Pulse

Accompagner les centres-villes et les bourgs pour une économie de proximité :

- Développement d'Eco-pulse

Soutenir les nouvelles formes de consommation :

- Favoriser la consommation locale
- Participer à la création d'une ressourcerie

Accompagner la mutation numérique avec « Eco pulse numérique »

Les actions

- ▶ Renouvellement de la DSP Initio et développement des activités
- ▶ + de 150 K€/an pour accompagner le commerce et l'artisanat via Eco Pulse
- ▶ Une ingénierie dédiée et de nouvelles formes d'accompagnement (boutique à l'essai, etc)
- ▶ Eco pulse numérique et Corrttech pour la mutation numérique du territoire

L'année 2022... en bref

■ HÔTEL D'ENTREPRISES INITIO

Lancement de la consultation pour le renouvellement de la convention de délégation de service public pour une période de 4 ans renouvelable une fois.

Taux d'occupation moyen 2022 : 82 %

- 81 entreprises rattachées au site dont 35 accompagnées par la pépinière d'entreprises
- 46 entreprises hébergées
- 35 entreprises domiciliées
- Représentant 200 emplois rattachés au site
- 50 usagers différents pour les espaces en location ponctuelle

■ **FONCIER / IMMOBILIER** : 298 biens fonciers et immobiliers d'entreprises dans la base de données dont :

- 199 biens actifs (disponibles)
- 40 biens fonciers
- 159 biens immobiliers.

■ SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES

- ADI-NA : Adhésion - 4 500,00 €
- Airelle, incubateurs de projets d'économie sociale et solidaire : aide au fonctionnement - 4 000,00 €
- CAUE : Cotisation - 8 223,00 €
- CCI : Créathon 2022 - 708,00 €
- Corrtch : Cotisation - 10 000,00 €
- Fondation du Patrimoine : Adhésion - 5 080,00 €
- France Active Limousin : Aide au fonctionnement - 5 350,00 €
- GIP Cfés Culture : Fonds d'aide pour l'emploi artistique aux bénéficiaires des cafés hôtels et restaurants - 3 000,00 €
- Impact, pépinière d'entreprises : aide au fonctionnement & subvention exceptionnelle pour Maugein Accordéons - 42 000,00 €
- Initiative Corrèze, déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois : aide au fonctionnement - 7 350,00 €
- Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris : Adhésion - 3 500,00 €
- Solidarités Paysans Limousins : Aide au fonctionnement - 1 000,00 €



En bref...

VENTE DE L'EX-BÂTIMENT TAZO'ÉDITIONS À EYREIN INDUSTRIE

L'entreprise Tazo'Éditions, spécialiste de l'ameublement, a cessé son activité pour raisons économiques en décembre 2019 sur la zone d'activités des Champs de Brach à Eyrein. En 2021, Tulle agglomération, propriétaire du bâtiment, a résilié à l'amiable le crédit-bail avec Tazo'Éditions. Le conseil d'agglomération a approuvé en décembre 2021 la cession du bâtiment à l'entreprise Eyrein Industrie, spécialisée dans les produits de nettoyage et de désinfectants et déjà installée sur la ZAC de la Montane et la zone d'activités de la Croix de Saint-Pierre à Eyrein. Elle utilisera ce bâtiment à des fins logistiques.

Les perspectives 2023

Projets immobiliers votés en Conseil ou en Bureau et en cours

■ CORRÈZE RÉCUPÉRATION

Projet d'acquisition complémentaire de 18 200 m² sur la ZAC de la Montane – Saint-Priest-de-Gimel

■ ENTREPRISE MONS

Rachat de l'entreprise par Mme de Sa – implantation à venir sur la ZA de la Geneste – Naves – projet d'acquisition d'une parcelle de terrain de 5 293 m²

■ ENEDIS

Projet en cours sur la ZA des Alleux 2 – Saint-Mexant

■ LA NOIX GAILLARDE

Projet d'acquisition d'une parcelle de terrain de 9 900 m² sur la ZA des alleux 2 – Saint-Mexant et convention d'avance remboursable de 50 k€

■ NTPC

Projet d'acquisition d'un terrain de 4.6 ha sur la ZAC de la Montane, commune de Saint-Priest-de-gimel, pour y installer son entreprise de transports et créer, à court terme, un atelier de pneumatiques poids-lourds

■ SYNDICAT PUY LA FORÊT

Projet d'acquisition d'un terrain de 2 000 m² sur la ZA de la Fontalavie – Chamboulive pour y installer son siège

■ POLYTECH

Projet d'acquisition de parcelles attenantes au site de l'entreprise d'une surface de 1 729 m²

Éco Pulse investissements et numérique

Le bilan 2022

Les dispositifs Éco Pulse investissements et Éco pulse numérique de Tulle agglo permettent de soutenir et d'accompagner dans leurs projets, les TPE du commerce, de l'artisanat et des services installées sur le territoire.

55

C'est le nombre de demandes de subventions qui ont été instruites en 2022 par le Pôle Éco de Tulle agglo. Parmi elles, 16 relèvent du dispositif Éco Pulse numérique et 39, du dispositif Éco Pulse investissements.

Au total, ce sont 148 000 € de subventions qui ont été accordées, soit 136 000 € pour Éco Pulse investissements et 12 000 € pour Éco Pulse numérique.

Ces subventions ont aidé les entreprises dans leurs locaux, mais aussi à acheter du matériel, ce qui représente un investissement total de plus d'un million d'euros.



Focus

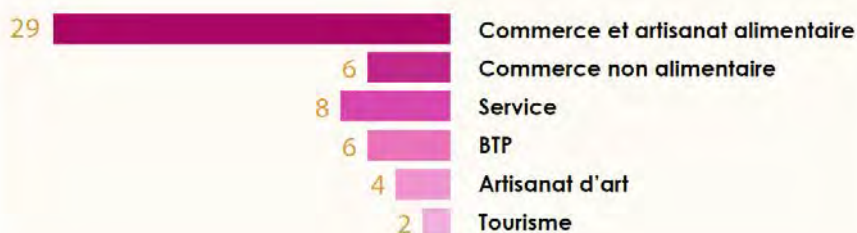
LE PROFIL TYPE DU PORTEUR DE PROJET

Homme, 41 ans

Création d'entreprise en société

Domaine d'activité : commerce ou artisanat alimentaire

RÉPARTITION DES DOSSIERS D'AIDE selon les secteurs d'activité



Zoom sur...

1^{ÈRE} RENCONTRE POUR LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES CORRÉZIENS

Le 16 mars 2022, près de 40 participants se sont réunis à Tulle pour la première rencontre corrézienne de la médiation numérique. Depuis quelques années, les besoins ne cessent de grandir. Que ce soit pour le travail, les démarches administratives ou les loisirs, le numérique devient de plus en plus indispensable.

Pour aider la population à être plus autonome dans ces usages, plusieurs solutions existent en Corrèze. Associations, médiathèques, points d'accueil numérique ou maisons France services, chacun peut aujourd'hui trouver un endroit à proximité de chez lui pour se faire accompagner par un conseiller/

médiateur numérique. L'association CorTech Territoire numérique, en partenariat avec la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM, groupe ENGIE) et en lien avec la Préfecture de la Corrèze, le Département de la Corrèze et HUBIK (Hub de Nouvelle-Aquitaine pour un numérique inclusif), a décidé d'organiser un après-midi d'échange à destination de ces acteurs.

L'objectif était d'entamer un travail sur la réflexion d'un réseau départemental, l'identification des acteurs sociaux autour de la médiation numérique, la mise en place d'outils pédagogiques communs, les méthodes de communication, un travail sur les bonnes pratiques...



IMET Alloys s'installe à La Montane sur l'ancien site de BorgWarner

Fin avril 2022, l'entreprise IMET Alloys a racheté le site de BorgWarner sur la zone d'activités de La Montane. Une excellente nouvelle pour le territoire. Grâce à cette implantation, l'entreprise, présente aux USA, en Écosse (siège social) et en République Tchèque, souhaite faire d'Eyrein son siège européen et ainsi renforcer sa stratégie de développement économique : créer une véritable économie circulaire en France et en Europe dans l'industrie des matériaux utilisés dans les secteurs de l'aéronautique, du médical ou encore de l'énergie.

Leader mondial dans la valorisation des matières réversibles superalliages et titane,

IMET Alloys a été créée en 2012 par Ruaraidh Williamson (CEO). Aujourd'hui implantée aux États-Unis, en Écosse et en République Tchèque, IMET Alloys Group propose un investissement majeur pour établir, à Eyrein, un centre d'excellence dédié au traitement des superalliages et du titane. Cette implantation permettra de conserver des matières premières critiques en Europe grâce à la mise en place d'économies circulaires efficaces et de chaînes d'approvisionnement en boucle fermée au sein de l'industrie française et européenne. Aujourd'hui, l'industrie aéronautique européenne est un importateur net de produits fondus en titane et en superalliage alors qu'elle est en même temps un exportateur net de déchets/ matières réversibles titane et superalliages non transformés. Le projet vise à renforcer considérablement la compétitivité industrielle de l'Europe, sa résilience en matières premières et à réduire son impact environnemental.

EYREIN, FUTURE PLATEFORME EUROPÉENNE.

En s'installant en France, à Eyrein, IMET Alloys peut ainsi développer une véritable économie circulaire autour des matières premières critiques en Europe. Grâce à des chaînes de traitement de haute technologie, cette implantation européenne permettra de réorienter les matières

réversibles générées par les activités de production vers des applications de fusion françaises et européennes au lieu de les exporter hors de l'Union européenne. L'usine IMET Alloys France sera stratégiquement située, à proximité et avec un accès facilité de ses principaux partenaires industriels. Cette nouvelle installation formera le siège européen du groupe IMET Alloys et accueillera à la fois les activités de production et de recherche et développement (R&D).

UN PROJET EN 3 PHASES.

IMET Alloys prévoit donc un développement en trois phases. La première, consacrée à l'installation de l'activité, prévoit un investissement de plus de 10 millions d'euros. IMET Alloys est notamment soutenu par l'État grâce au dispositif Territoire d'Industrie dans le cadre de l'aide à la réindustrialisation du territoire et par la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'investissement productif et de la formation. Sur cette première phase, l'entreprise estime qu'une cinquantaine d'emplois sera créée. La phase suivante représente un investissement pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros et la création de 30 emplois supplémentaires. Cet investissement additionnel permettra d'élargir les capacités de traitement, notamment sur le titane. La troisième phase portera sur l'implantation d'un centre de R&D au sein du siège européen à Eyrein en Corrèze.



S'APPUYER SUR LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL.

Enfin, la stratégie d'implantation d'IMET Alloys passe également par la sollicitation des entreprises locales pour son développement global : transport routier, expertise comptable, avocats, travaux, entretien des bâtiments et des espaces verts, marketing et signalétique, cabinet de recrutement et agence de travail, véhicules, banques, assurances... Les prochains mois seront consacrés à l'installation des équipements industriels et à la formation des premiers collaborateurs Français. Le démarrage de l'activité est prévu pour la fin de l'année.



2012

création d'IMET Alloys.
Effectif > 100 collaborateurs

15 000 m²

la surface du bâtiment
racheté par IMET Alloys

50

emplois créés
lors de la première phase
de démarrage sur le site
d'Eyrein

15 M€

d'investissement
pour revaloriser le site de la
ZAC de La Montane



Le 19 décembre 2022, les élus et les représentants de l'Etat ont pu visiter les installations de l'entreprise

le mot de
Michel Breuilh

PRÉSIDENT DE TULLE AGGLO

Le 25 juin 2020 a été annoncée, de façon brutale, la fermeture totale de l'usine BorgWarner et ce, fin février 2022. Au vu de ce sinistre économique et social majeur pour notre territoire, le jour même, un comité d'action regroupant toutes les institutions locales s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'agglomération.

Celui-ci s'est montré acteur et solidaire pour étudier les différents projets de reprise du site, en liaison avec les organisations syndicales de BorgWarner dont je ne peux que saluer le sens des responsabilités.

Cette obstination de l'action de tous les partenaires (État, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Corrèze, Chambre de Commerce et d'Industrie, commune d'Eyrein) conjuguée avec le rôle moteur du Pôle éco de l'agglomération et des élus communautaires a permis l'émergence du projet d'IMET Alloys.

L'accent mis sur le soutien à tout projet industriel viable et valorisant le territoire a trouvé une issue positive et a évité la naissance d'une friche.

L'entreprise qui s'est installée, après avoir racheté le site de l'ex usine BorgWarner, a répondu à ce critère visant à la valorisation économique du territoire.



Nicolas Courteix

DIRECTEUR GÉNÉRAL - IMET ALLOYS FRANCE

IMET ALLOYS, AU COEUR D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Notre usine fournit une plateforme essentielle afin d'établir, à Eyrein, une chaîne d'approvisionnement en boucle fermée de superalliages et de titane. L'objectif de notre projet est de rediriger les matières réversibles générées par les activités de production vers des applications de fusion basées en Europe. Pour cela nous implantons à Eyrein notre plus haut niveau de technologie.

Cette nouvelle chaîne d'approvisionnement offrira des avantages significatifs :

- . Protéger l'approvisionnement en matières premières critiques de l'Europe
- . Réduire les dépendances en matières premières d'origine extérieure à l'Europe
- . Fournir des matières premières plus économiques pour la fusion
- . Maximiser la compétitivité mondiale de l'industrie européenne
- . Réduire considérablement l'impact sur l'environnement et contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Europe de développer une économie à zéro émission d'ici 2050

Notre implantation en Corrèze est une étape majeure dans le développement de notre société et de nos partenariats avec des acteurs industriels européens. Nous sommes aujourd'hui heureux d'officialiser cet investissement à Eyrein aux côtés des acteurs de Tulle agglomération, du département de la Corrèze, de la région Nouvelle-Aquitaine, de l'État français et de l'Europe."



FAVORISER L'AGRICULTURE sur le territoire

Tulle agglo entend continuer à mettre en œuvre une stratégie de soutien à une agriculture raisonnée, vertueuse et diversifiée à l'appui d'un projet alimentaire territorial répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

Cette stratégie doit faciliter notamment l'installation et le développement du maraîchage.

Objectifs

Développer et favoriser les circuits courts :

- atelier de transformation,
- tiers lieux agricole

Participer aux actions sur le foncier agricole

Faciliter l'approvisionnement local (et/ou bio) en restauration collective

Trouver de nouveaux débouchés (agri tourisme, etc)

Les actions

- ▶ Développement des circuits courts notamment pour la restauration scolaire
- ▶ Participer au développement de l'atelier de transformation
- ▶ Création d'un espace test agricole

L'année 2022...

... en faveur de la diversification du tissu agricole

ATELIER DE TRANSFORMATION FERMIERE

Construit par l'agglo, cet atelier implanté sur la ZA de Soleilhavoup à Naves est géré depuis 2019 par une association de producteurs locaux (SAS Paysans Coeur de Corrèze). L'agglo continue d'accompagner ce collectif dans le développement de son activité.

RESTAURATION SCOLAIRE

Organisation avec le collectif les Pieds dans le plat d'une session de formation destinée aux personnels de cantines scolaires communales. L'ambition de ces formations pratiques sont d'accompagner les professionnels de la restauration vers de nouvelles pratiques, favorisant l'approvisionnement en produits locaux et bio, mais également en maximisant les qualités nutritionnelles des repas servis. Au fil de l'année, est également promu le lien avec des fournisseurs locaux.

ALIMENTATION ET SOLIDARITÉ

En octobre 2022, pour la 2^{ème} année consécutive a eu lieu un « marché solidaire et festif ». Il s'est déroulé dans le quartier de la gare de Tulle, dans le cadre de « Mon territoire a du goût ». Cette initiative, initialement coordonnée par Tulle agglo, est désormais pilotée par le CCAS de la Ville de Tulle.

MON TERRITOIRE A DU GOÛT

Après deux années d'annulation du fait du contexte sanitaire, 2022 a été l'année des retrouvailles avec l'évènement créé en 2015. Cette année, la Grande tablée, journée festive et solidaire, s'est tenue sur la commune de Chanteix et a mis à l'honneur le territoire des Landes Chalosse. Elle a offert un vaste programme au public venu de tout le territoire et d'ailleurs : marché paysan, menus préparés par des restaurateurs locaux, visite de ferme, ateliers, projection, conférence / débat, concerts, jeux pour enfants...

Zoom sur... Le tiers-lieu agricole, la ferme de Lestrade

DEPUIS 2019, TULLE AGGLO PORTE UN PROJET DE TIERS- LIEU AGRICOLE.

L'ambition est de créer un espace vivant et multifonctionnel, répondant aux enjeux de l'agriculture corrézienne : installation et renouvellement des générations, diversification des productions, autonomie alimentaire du territoire, etc...

La réflexion est menée en collaboration avec différents acteurs locaux : lycée agricole, municipalité, associations de développement agricole, association d'insertion par le travail. Collectivement, ces partenaires ont d'ores et déjà les principales activités qui feront vivre le futur tiers-lieu : espace-test maraicher (équivalent agricole d'une

pépinière d'entreprises), atelier d'insertion par la production légumière, formation, événements agricoles et grand public...

Pour accueillir le projet, une ferme a été acquise fin 2022 sur la commune de Naves, au lieu-dit de Lestrade. Avec 11 ha de terrain et un bâtiment agricole existant, elle offre un cadre idéal au déploiement de ces activités. L'aménagement du site démarrera dès la première moitié de 2023 : création du réseau d'irrigation, installation de serres, réhabilitation du bâtiment d'exploitation...

700 KG DE POMMES DE TERRE

PLANTÉS. Lundi 2 mai 2022, les élus de Tulle agglo et partenaires du projet, la commune de Naves, l'entreprise FORET, EPLEFPA/CFPPA Edgar Pisani de Naves, Agrobio 19, ADEAR Limousin & Terre de Liens Limousin, étaient réunis sur le futur site pour l'opération "Plantons des pommes de terre". Pas moins

de 700 kg de pommes de terre ont été plantés afin de montrer toute la richesse productive du site, sur plus de 2 500 m2 pour une récolte avoisinant les 3 tonnes de patates. Cette action coopérative et collaborative est la première d'une longue série en faveur de l'agroécologie, de la valorisation des circuits courts et de la production maraichère locale et biologique.



SOUTENIR

les acteurs du tourisme

Les patrimoines naturels et paysagers, supports d'activité de pleine nature, doivent être valorisés et préservés afin de rester attractifs pour les pratiques sportives et de loisirs en plein essor et très recherchées.

Afin de renforcer son attractivité touristique et dans le cadre d'une identité promotionnelle à consolider, Tulle agglo ambitionne de construire avec l'OTI un schéma communautaire de la randonnée qui augmentera l'offre de circuits et la qualité de leurs aménagements.

Les retombées économiques de cette activité touristique impactent de multiples secteurs d'activités (commerce, restauration, hébergement notamment) et ont été à l'origine du développement de nombreux projets économiques, d'ores et déjà créateurs d'emplois.

L'aménagement de centres bourgs par les différentes communes du territoire procède de la même volonté de valoriser le patrimoine et les paysages pour renforcer l'attractivité touristique du territoire.

Les événements sportifs d'envergure et les festivals portés par les communes et les associations offrent également des potentiels importants pour accroître la visibilité du territoire et son attractivité touristique

Objectifs

Développer l'animation du territoire

Accompagner l'amélioration de l'offre touristique dont l'accueil des touristes (restauration, bar, hébergement)

Mettre en valeur le patrimoine et nos sites remarquables

Construire un produit touristique autour de l'itinérance douce

Les actions

▶ Développement de l'itinérance douce => programme de 350 K€ sur 4 ans

▶ Assurer l'animation du territoire via l'OTI (320 K€/an)

▶ Fonds dédié pour le petit patrimoine

=> soit plus de 400 K€ par an pour le tourisme

L'année 2022... en bref

■ TERRA AVENTURA : DU GÉOCACHING VTT À ESPAGNAC

Espagnac a lancé une nouvelle quête imaginée par l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze et Terra Aventura, grâce à l'application gratuite créée en 2011 dans le Limousin et qui offre aujourd'hui plus de 500 parcours à découvrir sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Le principe est le même : une chasse au trésor en extérieur pour trouver les fameux Pô'z. Cette fois-ci, il s'agit d'un circuit à vélo de 13 km, pour découvrir le petit patrimoine local et faire renaître la mémoire du « Tacot » ...

■ TROIS SENTIERS THÉMATIQUES À DÉCOUVRIR EN S'AMUSANT

L'OT a travaillé à la création de 3 sentiers thématiques sur le secteur sud-est du territoire, La Roche Canillac, Gumont et Champagnac-la-Prune. Charmes de l'Histoire, de la nature ou des légendes locales, ces parcours sont conçus pour être ludiques et praticables en famille (6 km maximum, un dénivelé pas trop fort, livret-jeu et outils interactifs...).

■ DES VISITES GUIDÉES POUR TOUS LES GOÛTS

Anecdotes historiques, univers artistiques ou visites ludiques à faire en famille, l'OT a proposé un programme estival pluriel : « indiscretions de la clampe » à Tulle (visite guidée dans le centre historique avec un guide qui partagera quelques rumeurs sulfureuses...), découverte de Gimel-les-Cascades à travers les oeuvres de Gaston Vuillier, ou encore recherche du trésor perdu de Tintignac. Sans oublier les balades en forêt atypiques comme la balade contée dans la Vallée du Brezou à Lagraulière - Chanteix.

■ DES CHASSES AU TRÉSOR

Des chasses aux trésors ont été organisées par Esprit Nature et l'OT de Tulle en Corrèze autour de cinq plans d'eau du territoire (lac de Bournazel à Seilhac, plans d'eau de la Fontalavie à Chamboulive et du Coiroux à Aubazine - Le Chastang, étangs du Pré Chaton à Saint-Salvadour et du Prévôt à Clergoux).

■ DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

Les jeudis soirs : le Trech de l'été. Des animations en début de soirée pour les enfants (guinguette ludique, etc.), qui laissent place à un spectacle de rue et une soirée musicale, dans le centre historique de Tulle.

Les vendredis soirs : les apéros concerts.

Les Nocturnes du Patrimoine. Ou comment vivre, à la lueur des flambeaux, une odyssée vivante et spectaculaire à travers des siècles d'histoire, en plein coeur du quartier ancien de Tulle... avant de se retrouver sur la place de la cathédrale pour finir la soirée sur des rythmes endiablés !



0 2 . POUR L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

DÉVELOPPER LE RECYCLAGE POUR inciter à la réduction de nos déchets

Tulle agglo a répondu dès 2018 à l'appel à projet de l'ADEME concernant l'étude d'optimisation du service **collecte et valorisation des déchets**. Celle-ci intègre la mise en place de la **tarification incitative** dont le principe a été validé en conseil le 5 octobre 2021 et qui induit un nouveau schéma de collecte. Les évolutions législatives (taxes sur l'incinération et activités polluantes, collecte à la source des **bio déchets**, **valorisation des déchets verts** ...) et les **conditions d'obtention des aides financières liées aux performances environnementales** conduisent à cette indispensable évolution des modes de collecte des déchets. Les enjeux climatiques et environnementaux nous obligent à changer nos comportements.

Objectifs

Impliquer les habitants par la mise en place d'une tarification incitative

Accompagner le tri des déchets par la pédagogie et la sensibilisation des habitants aux nouvelles consignes pour réduire les déchets ultimes

Valoriser les filières de recyclage

Faire évoluer notre service et augmenter l'efficacité par une adaptation des méthodes de pré-collecte et de collecte

Contenir au maximum l'augmentation des coûts de collecte

Travailler avec les acteurs concernés pour réduire les emballages à la source

Les actions

- ▶ Nouveaux modes de collecte
- ▶ Renouvellement du matériel
- ▶ Extension des consignes de tri et biodéchets
- ▶ Etude sur la modernisation de la plateforme de compostage de Saint-Mexant

Les réalisations 2022

■ LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS,

Le transport et le traitement des déchets vers les exutoires dédiés (usine d'incinération et de valorisation énergétique pour les ordures ménagères de Rosiers d'Egletons ou de Saint Pantaléon de Larche, centre de tri de Saint Jean Lagineste ou Marciac pour la collecte sélective, filières de recyclage dédiées pour les autres flux) sont ensuite confiés au SYTOM 19.

Ainsi, les 58 agents du service participent, en régie, pour l'ensemble des usagers (ménages, entreprises et administrations) des 43 communes composant Tulle agglomération :

- La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (en point de regroupement ou en apport volontaire et à des fréquences allant de 1 ou 2 fois par semaine à quotidienne suivant les communes et les flux)
- L'accueil des usagers en déchetteries (6) pour les déchets non collectés sur l'espace public
- L'accueil des usagers sur la plateforme dédiée aux déchets verts à Saint Mexant



Chiffres clés

11 036

tonnes d'Ordures
Ménagères (OM) collectées

724

tonnes d'emballages recyclables
collectées

664

tonnes de cartons collectées

830

tonnes de papiers collectées

1 366

tonnes de verres collectés

10 605

tonnes de déchets collectées
en déchetterie

4000

bacs roulants (ordures ménagères
et tri)

694

points d'apport volontaire
(enterrés, semi enterrés
ou aériens)

12

poids lourds bennes à ordures
ménagères (dont 1 VL)

5

camions poids lourds polybennes
dont 2 grues

■ LES RESSOURCES DU SERVICE OBTENUES

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est payée par les ménages et la redevance spéciale par les entreprises et administrations :

- Dépenses de fonctionnement : 6 389k€ dont 2 557 k€ de masse salariale
- Dépenses d'investissement : budget d'attente de 100 k€ de renouvellement de matériel de précollecte (bacs et colonnes)

■ LA TEOMI (TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE) A ÉTÉ VOTÉE EN OCTOBRE 2021.

Cette décision politique forte a obligé une réflexion complète sur la refonte du service collecte et valorisation des déchets (schéma et modalités de collecte, matériels...). L'année 2022 a été consacrée aux études et à la concertation avec les communes sur le nouveau schéma de collecte à mettre en place pour rendre la TEOMI possible. Quatre communes seront en schéma mixte (porte à porte et apport volontaire), les 39 autres ont fait le choix de l'apport volontaire. Sous réserve des dernières vérifications notamment foncières, le territoire sera à terme (2025 pour expérimentation) doté de 450 colonnes d'apport pour les ordures ménagères, 450 colonnes d'apport pour les emballages recyclables, 250 colonnes d'apport pour le verre, 230 colonnes d'apport pour le papier réparties sur les zones de vie/passage sur l'ensemble du territoire. Le contrôle d'accès sera mis en place courant 2025-2026.

■ LE SCHÉMA DE PRÉFIGURATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Il a été adopté :

- composteur partagé sur l'espace public (90 sites à terme) partout où cela est possible avec l'appui des communes volontaires
- compostage individuel/lombricompostage sinon

Les perspectives 2023

■ TEOMI

- Le schéma de collecte devra être consolidé avec le conventionnement des points pour chaque commune.
- Les matériels (camions, colonnes, logiciels...) devront être commandés
- La grille tarifaire devra être établie (pourcentage d'incitativité, tarif au litre, redevance spéciale...)

■ BIODÉCHETS

Les premiers sites de compostage partagé devront voir le jour.

■ L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

(= tous les emballages se trient dans le contenant jaune) est mise en place le 1^{er} janvier 2023 sur notre territoire.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : produire, consommer moins et mieux

Tulle agglo bénéficie d'un environnement exceptionnel qui la place naturellement sur la voie du développement durable. Au cœur des enjeux du développement territorial, la transition énergétique et écologique est un axe transversal qui à sa place dans l'ensemble des actions de l'agglomération.

Résolution forte du projet de territoire, l'adoption du plan climat énergie territorial est et restera la feuille de route du territoire, en déclinant des actions visant à réduire les consommations énergétiques et à promouvoir les énergies renouvelables.

Tulle agglo souhaite ainsi devenir un territoire exemplaire en termes de diminution des gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité autour d'une stratégie traduite dans le PCAET : développer les énergies renouvelables, construire et réhabiliter les bâtiments communautaires avec le souci de l'économie d'énergie, favoriser les déplacements propres et doux (véhicules électriques, vélos, etc.), sensibiliser à la réduction des déchets tout en améliorant le système de collecte ou encore développer une politique de préservation de l'eau.

Les réalisations 2022

Objectifs

Réduire fortement les consommations énergétiques

- Accompagner les communes et les particuliers dans la réduction des consommations
- Accroître la capacité de production ENR
- SEM Enreze
- Développement du photovoltaïque

Exemplarité de l'agglo et des communes en matière de transition écologique

Les actions

- ▶ Création de réseaux de chaleurs
- ▶ Programme de réduction des consommations énergétiques (maison des enfants etc...) de 1 200 K€.
- ▶ Une ingénierie pour le développement des ENR et des opérations exemplaires
- ▶ Production de photovoltaïque et biomasse

■ UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ANCRÉE DANS LES POLITIQUES DE L'AGGLOMÉRATION

- Validation de la stratégie climat air énergie à horizon 2050
- Etat des lieux des politiques et actions internes favorisant la transition écologique
- **Validation le 12 déc. d'une modification des statuts au titre de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement » :**
 - Portage et gestion de dispositifs territoriaux en faveur de la transition écologique et énergétique et le cas échéant des enveloppes dédiées au bénéfice des porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche intercommunale
 - Distribution de chaleur et de froid pour des réseaux publics conçus pour délivrer plus de 600 MWh/an y compris vente d'énergie
 - Coordination territoriale et soutien technique aux actions de maîtrise de l'énergie et aux actions de promotion et de développement des énergies renouvelables

■ POUR UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Favoriser l'exemplarité énergétique de Tulle agglo et de ses communes
 - Suivi du groupement de commande « Audits énergétiques »
 - Proposition de mutualisation de l'ingénierie climat air énergie avec les communes volontaires
- Réduire la consommation énergétique de l'habitat privé
 - Portage et pilotage de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé France Rénov'
 - Signature de la charte « Territoire engagé rénovation performante »

■ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE STOCKAGE CARBONE DU TERRITOIRE

- Favoriser une gestion durable des espaces forestiers
 - Appui à l'émergence de l'ASL de gestion forestière du Pays de Tulle

■ POUR LA SUBSTITUTION DES ÉNERGIES FOSSILES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Activer des leviers financiers
- **Préfiguration d'un contrat de développement chaleur renouvelable ADEME avec 5 EPCIs**
- Développer l'ingénierie et les outils au service des projets
 - Accompagnements à la finalisation de 3 contrats concessions de service public bois énergie
 - Appui aux projets communaux
 - Appui au développement de la SEM ENRèze (prestation de service)
- Signature du contrat de concession bois énergie du centre aqua



Chiffres clés

1 668

conseils individualisés à la rénovation énergétique délivrés par l'espace France Rénov'

102

accompagnements à la rénovation globale

22

propriétaires forestiers représentant plus de 300 hectares fondateurs d'une association syndicale libre de gestion forestière

26

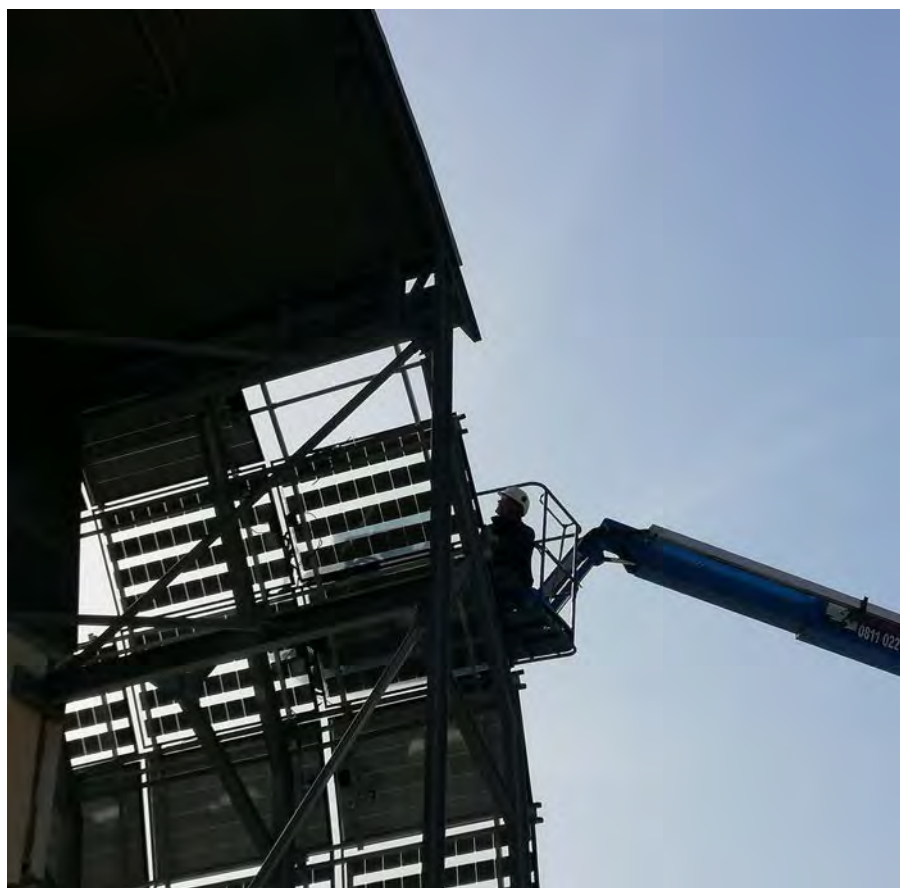
communes rencontrées dans le cadre de la préfiguration du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques

2 067

Mwh de chaleur renouvelable contractualisés représentant 11 804t de CO² évitées

3

contrats de concessions signés par la SEML ENRèze



Les perspectives 2023

- Définition du plan d'action climat air énergie en partenariat avec les acteurs du territoire
- Pilotage d'une stratégie d'amélioration continue des politiques de transition écologique
- Animation et mobilisation des acteurs en faveur de la rénovation énergétique performante
- Animation et mobilisation des communes en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique
- Animation et planification en vue de la déclinaison opérationnelle de la stratégie de développement des énergies renouvelables
- Signature du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques
- Développement des outils économiques de développement des énergies renouvelables et d'intérêt général

Zoom sur...

Alors qu'une crise conjoncturelle économique et environnementale met en lumière la nécessité d'engager à la fois des actions à court termes et des réformes structurelles, Tulle agglo a validé une précision de sa compétence « **Protection et mise en valeur de l'environnement** » afin de développer la capacité d'actions du territoire et de ses acteurs en faveur de la transition écologique et énergétique.

Cette modification permettrait d'activer 4 leviers :

- Déployer des subventions via le contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques
- Renforcer le capital social des sociétés à gouvernance locale de production d'énergie renouvelable
- Faciliter l'émergence de projets de réseaux de chaleur et de froid
- **Renforcer la capacité de Tulle agglo à planifier la transition énergétique et accompagner les initiatives communales**

PRÉSERVER le cycle de l'eau

La préservation de la ressource en eau et de sa qualité, l'amélioration du traitement des eaux usées ainsi que la gestion des milieux aquatiques notamment du risque d'inondation constituent des enjeux majeurs pour notre territoire.

En matière d'eau potable, les différents acteurs et élus de Tulle agglomération ont opté pour une gestion publique avec un maillage de 4 syndicats regroupant l'ensemble des communes. Ce schéma permet à la fois le maintien d'une proximité de gestion et une capacité financière pour investir sur les réseaux.

A l'inverse, la compétence assainissement, elle aussi en gestion publique, est directement assurée par l'agglomération au moyen d'une régie communautaire. Le cadre supra communautaire a été retenu pour la gestion des rivières et des milieux aquatiques avec des ententes intercommunales correspondant aux bassins versants.

ASSAINISSEMENT

Objectifs

Améliorer la qualité post rejets d'assainissement dans le milieu naturel

Veiller à une bonne distribution de l'eau et optimiser son usage

Gestion de la ressource en eau par les 4 syndicats

Mettre en œuvre une meilleure gestion de nos cours d'eau

Assurer la préservation de la biodiversité

Les réalisations 2022

■ EXPLOITATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Transfert du logiciel de supervision du SIAEP de Puy des Fourches à Tulle agglomération.
- Renouvellement d'armoires électriques et remplacement de la télégestion sur les sites de Tulle : PR Lunade Haute, PR Veyre Périe, PR Poumailles ; Laguenne : PR « Super U » et Saint-Mexant : PR de Laval Grillière.
- Renouvellement automatisme STEP de Saint-Priest-de-Gimel et reprise du programme automate de la STEP de Seilhac
- Lancement marché de travaux de curage des lagunes de St Jal , Cornil La Ramade, Saint-Hilaire-Peyroux, Lagraulière , Saint-Marial-de-Gimel, Chanteix et Clergoux : réalisation des travaux sur la lagune de Saint-Jal.
- Création d'une plateforme STEP de Mulatet
- Remplacement Chasse de la STEP de Champagnac-la-Prune
- Remplacement de pompes, motoréducteur et autres équipements pour un montant de 47 000 € HT.
- Poursuite de la mise en sécurité des ouvrages :
 - o Mise en conformité de certaines installations électriques,
 - o Réalisation des campagnes de contrôles réglementaires périodique électricité et levage de l'ensemble des ouvrages
 - o Mise à jour de la formation des agents (CACES Chariot élévateur-, nacelle et habilitation électricité et utilisation pont roulant)
 - o Mise en place de panneaux d'information à l'entrée de chaque station d'épuration et élaboration d'un éventaire sur l'état des clôtures.

■ BILAN TRAVAUX RÉGIE OU RÉALISÉS EN URGENCE ET CRÉATION DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT

- Création de 33 branchements en 2022 soit 8 de plus qu'en 2021.- pour 90 000 € HT-
- 160 000 € HT de travaux d'entretien réseau en 2022 concernant notamment :
 - o Les remises à niveau de regards suite à des opérations voirie ou en vue des investigations lors d'étude (40000 € environ)
 - o Travaux de réparation réseau 85 000 € notamment :
 - Réparation réseau Mulatet suite effondrement (Tulle) :
 - Réparation de réseau Escaliers Marbot/Rouveyrolles (Tulle) :

Les actions

- ▶ Modernisation des équipements (réseaux et stations des eaux usées) : 2 000 K€ d'investissement annuel
- ▶ Animer l'entente intercommunale du bassin de la Corrèze
- ▶ Création d'un réseau de coordination des syndicats des eaux

Chiffres clés

241,5

heures de temps d'intervention hydrocurage hors Tulle

80

interventions de maintenance de juin à décembre 2022

116,66

tonnes de déchets de curage traités sur le réseau de Mulatet

186

attestation de zonage délivrées lors de transactions immobilières

177

contrôles de raccordement délivrés lors de transactions immobilières

- Reprise de l'encorbellement de la Céronne rue du 9 juin 1944 (Tulle)
- Travaux quai de Chamard (Tulle)
- Création de regards Bd Marquisat (Tulle)
- Réparation réseau rue des églantines (Eyrein) :
- Réparation réseau impasse des Merlettes (Saint-Priest-de-Gimel)

o La création de boîte de branchement ou de branchement dans des secteurs mise en séparatif précédemment et où de tels ouvrages n'avaient pas été réalisés pour certaines habitations (24 réalisations pour 30000 € environ)

o Les frais de désamiantage lors des travaux de création de branchement ou de réparation (5000 € environ)

■ INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **Poursuite des études diagnostics et révision des schémas directeurs** des systèmes d'assainissement sur les communes de Clergoux, Lagarde-Marc-la-Tour et Saint-Augustin.
- **Finalisation de l'étude diagnostic et révision du schéma directeur** du système d'assainissement sur la commune de Favars, ainsi que de l'étude patrimoniale et schéma directeur du système d'assainissement de Mulatet.
- **Révision du zonage d'assainissement** des communes de Seilhac, Chamboulive, et Favars.
- **Lancement des marchés de travaux** de réhabilitation de réseaux d'assainissement et de création de stations d'épuration sur les communes de Cornil et Chamboulive.
- **Extension du réseau d'assainissement** à Pra du Gril (Tulle) : 44 235 €
- **Réhabilitation du réseau d'assainissement**, création d'une station d'épuration et mise en conformité de 12 branchements à La Lignade à Saint-Mexant : 227 000 €
- **Début des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et déplacement** du poste de refoulement de Gare de Corrèze à Corrèze

Zoom sur... les travaux Gare de Corrèze

Dans le cadre des travaux de modernisation du réseau d'assainissement collectif, différentes interventions techniques ont été programmées à la fin du 1^{er} semestre pour une durée d'environ à 5 mois à Gare de Corrèze. Ces dernières ont concerné la restructuration du réseau d'assainissement collectif sur les secteurs de la route des Bruyères, et de la rue des Monédières. **Objectif ? Permettre de réduire de 88 % les eaux claires parasites (ECP) permanentes identifiées** sur ce secteur. Il s'agit des eaux de pluies temporaires qui arrivent par les gouttières ou les avaloirs. Ces eaux claires parasites pénalisent le bon fonctionnement des stations d'épuration et augmentent les dépenses énergétiques quand les systèmes d'assainissement sont munis de stations de pompage, comme c'est le cas à Gare-de-Corrèze. Ces ECP peuvent aussi augmenter la durée et le volume des rejets par les déversoirs d'orage. Les entreprises ont travaillé à réparer et à renouveler ce réseau : fourniture et pose de 240 mètres linéaires (ml) de canalisations PVC, 368 ml de canalisations en fonte, 13 regards de visite et 12 tabourets de branchement. Le coût des travaux s'élève à 512 000 € HT et a été soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Adour Garonne et le Conseil départemental de la Corrèze.



1. Le réseau se situe à plus de 4m sous terre, ce qui a nécessité la pose d'un dispositif de blindage le long des parois de la tranchée de travail.

2. Une fois la tranchée sécurisée, les ouvriers procèdent à la pose et à l'enrobage des conduites (ici en PVC).

3 et 4. Le chemisage est une technique de rénovation des canalisations qui

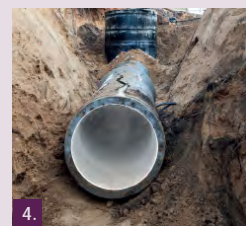


consiste à introduire une gaine en feutre enduite d'une résine dans le tuyau à réhabiliter. La gaine durcit grâce à un procédé de polymérisation. Cette méthode a plusieurs avantages : un temps d'exécution rapide, un impact environnemental moindre ou encore une diminution de la gêne du voisinage.

5. Lorsque la pose des canalisations est terminée, la tranchée est remblayée.



3.



4.



5.

L'année 2022...

Zoom sur l'installation d'une station de type filtre compact à fragments de coco

Tulle agglo a raccordé 13 habitations au lieu-dit La Lignade à Saint-Mexant. Innovation pour ce chantier, le service a fait le choix d'implanter une station de type filtre compact à fragments de coco, la 1^{ère} sur le territoire.

Pourquoi ces travaux ?

Le schéma directeur d'assainissement mené sur la commune de Saint-Mexant a révélé le non raccordement au réseau collectif des habitations situées Allée des Sources et au bord de la RD9. Le projet déjà entamé par la commune avant le transfert de la compétence a été repris par Tulle agglo. Il vise non seulement à mettre en conformité les habitations classées en zonage d'assainissement collectif mais également à agir en faveur de l'environnement proche, fragilisé et détérioré par les rejets directs.

Pourquoi choisir ce type d'installation ?

Ce système d'épuration propose une solution globale et innovante grâce au filtrage des eaux par fragments de coco, des résidus naturels revalorisés, renouvelables et compostables. Ce dispositif compact est particulièrement adapté pour les environnements sensibles et l'assainissement regroupé, soit lorsque que les charges à traiter sont faibles - ici 13 habitations. Il offre donc un traitement des eaux usées sans consommation d'énergie par une filtration naturelle et végétale.

Filière et process de traitement :

La filière est composée d'une première cuve de prétraitement (fosse toutes eaux de 15 m³) précédée d'un dégrilleur permettant de retenir les matières les plus grosses. L'ouvrage de décantation prépare les effluents

au traitement sur un massif filtrant composé de fragments de coco (surface totale 20 m²). Toutes les cuves sont en polyéthylène.

Un système de répartition distribue les eaux vers 3 filtres équipés de tapis de diffusion. Puis la biomasse épuratrice se fixe naturellement sur le substrat de coco pour dégrader la pollution apportée par les eaux usées.

Après percolation au travers des 70 cm de substrat l'effluent traité rejoint le milieu naturel.

Quels sont les avantages du procédé ?

- Dispositif compact et gravitaire
- Toutes les cuves sont en polyéthylène
- Le milieu filtrant est naturel, organique et également valorisé. La coco est un résidu d'exploitation
- Simplicité d'entretien et d'exploitation
- Durée de vie d'environ 15 ans
- Produit recyclable

Les infos clés :

Maitre d'ouvrage : Tulle agglo
Maitre d'œuvre : SOCAMA Ingénierie
Société réalisant les travaux : Miane et Vinatier

Montant de l'opération : 350 000 € HT

Avec le soutien de :

- L'Etat au titre de la DETR : 116 535 €
- L'agence de l'Eau Adour Garonne : 80 012 €
- Le CD19 : 30 953 €

En chiffres

815

ml de canalisations PVC DN

45

ml de canalisation en fonte
DN 150mm

14

regards de visites

14

tabourets de branchement

12

mises en conformité
de la partie privative
des branchements
d'assainissement

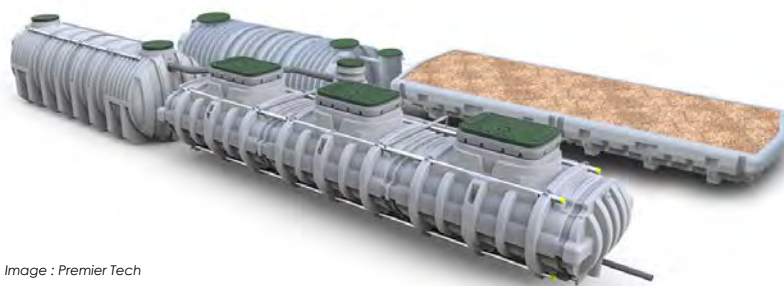


Image : Premier Tech

- **Etape 1** : la fosse toutes eaux reçoit les eaux usées et assure la décantation et la digestion des boues
- **Etape 2** : le biofiltre compact à fragments de coco assure le traitement de l'eau issue de la fosse. L'eau est ensuite évacuée sans rejets nocifs dans le milieu naturel grâce aux excellentes performances épuratoires des fragments de coco.



■ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Les chiffres clés

13 182

contrats (AC) en service
dont 6 296 à Tulle et
6 886 hors Tulle

2 766

contrats (AC) mensualisés

6 309

contacts abonnés gérés par
la régie assainissement

26 030

factures générées

2 520 677 €

encaissés par la régie
assainissement (Ac et ANC)

TYPES D'INTERVENTION	2021	2022
Contrôles de bon fonctionnement	340	557
Ventes	251	210
DS	187	156
RT CC	112	119
DS/RT CC		24
RT non conforme		1
TOTAL DES INTERVENTIONS	890	1067

A noter que les cas les campagnes de contrôle de bon fonctionnement ont démarré tardivement début mai. La réorganisation du secrétariat a permis aux agents SPANC de se libérer de nombreuses tâches administratives ce qui explique l'évolution positive de nombre de CBF réalisés.

Le maintien de cette organisation doit permettre le respect des fréquences de visite réglementaire : tous les 10 ans soient 1200 contrôle/an.

A noter que le taux de conformité des installations d'assainissement non-collectif n'a pas évolué durant ces dernières années, il est d'environ 44 %.

A la demande du syndicat des eaux du Maumont, dans le cadre de l'étude de vulnérabilité de la ressource d'Eau Grande, le SPANC a réalisé un contrôle des installations assainissement non-collectif n'ayant pas fait l'objet de visite depuis 2017. (148 installations concernées sur les communes de Saint-Mexant et Favars)

La mise en place d'un logiciel métier est en cours de réalisation depuis la fin de l'année.

GEMAPI

CELLULE OPÉRATIONNELLE RIVIÈRES

Les réalisations 2022

■ SUIVI DE L'ÉTAT DES COURS D'EAU

Les services de l'État assurent un suivi régulier de la ressource en eau souterraine et sur les cours d'eau principaux du département. Pour compléter la connaissance sur les petits cours d'eau, Tulle agglomération participe au réseau d'observations organisé par EPIDOR. Les informations recueillies chaque semaine servent à nourrir les réflexions préalables aux arrêtés « sécheresse » décidés en comité de la ressource. L'année 2022 a été particulièrement sèche, les suivis de la Rondelle et du Maumont ont démarré dès le mois de mai et l'étiage s'est prolongé jusqu'à début novembre.

Les suivis biologiques (poissons, oiseaux, odonates) suite aux travaux de renaturation de la Corrèze dans Tulle se sont également poursuivis cette année.

■ TRAVAUX

Tulle agglomération s'est engagée dans la restauration de zones humides suite à l'appel à projet de l'Entente de l'Eau. Les premières actions sur les landes humides des Chaux à Clergoux ont démarrées cette année avec des travaux de bucheronnage pour la réouverture du milieu. Elles se poursuivront par le comblement des fossés drainants et la mise en place de clôtures pour la mise en pâturage de la zone humide.

Afin de prévenir les désordres hydrauliques que pourrait générer une trop grande accumulation de bois dans les rivières, Tulle agglomération a maintenu les travaux d'entretien annuel de la végétation sur la Corrèze. La Montane a également fait l'objet de travaux d'enlèvement d'arbres tombés. Les sentiers d'interprétation de la vallée du Brezou ont bénéficié de passages réguliers pour l'entretien de la végétation et des ouvrages.

■ LES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE GESTION (PPG) DES MILIEUX AQUATIQUES À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS

Dans le cadre des Ententes Vézère amont et Corrèze, les agents de la COR et du SIAV ont travaillé sur le diagnostic de ces deux bassins afin de faire ressortir les enjeux du territoire en termes de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Les élus de chaque EPCI membres des Ententes ont dû hiérarchiser ces enjeux afin de donner les axes prioritaires qui permettront d'élaborer les programmes d'actions des Programmes Pluriannuels de Gestion des milieux aquatiques sur la Vézère amont et la Corrèze.

Sur le bassin du Doustre, le PPG a été validé par les 3 EPCI de l'Entente l'été dernier. Le dossier est en phase d'instruction réglementaire par les services de l'État pour la validation de la Déclaration d'Intérêt Général. Les actions du programme pourront débuter en 2023.

Pour le bassin de la Souvigne (compétence GEMAPI transférée), le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne et Cère Aval a pu finaliser le diagnostic de ce bassin avec le territoire de Tulle agglomération. Le PPG est prévu pour 2023

Les signaux d'alerte

Baisse des débits moyens
et augmentation des assecs
des cours d'eau

Augmentation des débits
de crues décennaux

Augmentation des
températures moyennes
des cours d'eau et des étangs

Baisse de la surface
et perte de fonctionnalités
des zones humides

Les perspectives 2023

■ **POURSUIVRE LA COORDINATION SUR LES BASSINS VÉZÈRE ET CORRÈZE** avec la déclinaison des enjeux du territoire en objectifs opérationnels et la définition de programmes d'actions sur les milieux aquatiques pour les 5 prochaines années

■ **SE DONNER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS DÉFINIES** sur le bassin du Doustre

■ **POURSUIVRE LA RESTAURATION DE ZONES HUMIDES** sur le secteur des Landes des Chaux

■ **FAIRE LE BILAN DES SENTIERS D'INTERPRÉTATION DE LA VALLÉE DU BREZOU** et réfléchir aux évolutions possibles



L'année 2022... en bref

■ NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE CORRÈZE

Plus d'une trentaine de personnes ont nettoyé la rivière Corrèze le 15 juin 2022. Organisée par le Kayak Club Tulliste (KCT), cette opération programmée chaque année veille à sauvegarder la qualité des rives et des eaux de la Corrèze. Cette manifestation compte pour partenaires pour cette édition 2022 les jeunes de la Maison des ados de Tulle ; des éco-délégués du collège Victor Hugo seront également présents.

■ PROJET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

Voilà maintenant plusieurs dizaines d'années, l'Office National des Forêts (ONF), en concertation avec les communes a décidé de planter la lande humide des Chaux, face aux enjeux environnementaux prégnants, cette dernière bénéficie d'une restauration. Pour rappel, les biens de section de Chauzeix (parmi d'autres) font l'objet d'une convention tripartite entre la Commune de Clergoux, l'ONF et le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA), signée le 19/02/2013, dans l'objectif de la préservation des zones humides présentes. En collaboration avec le CEN-NA (porteur du plan de gestion des landes des Chaux), l'ONF (gestionnaire forestier des sectionaux) et la commune de Clergoux (propriétaire des sectionaux), Tulle agglomération a répondu à l'appel à projet "Restauration des zones humides" lancé par l'Agence de l'eau, pour mettre en place des actions de restauration. Le projet vise à redonner vie à environ 2,5 hectares de landes humides sur les parcelles de section de Chauzeix et de les remettre en pâture pour assurer son entretien. Cette action permettra la régénération des tourbières dégradées en tourbières actives. Le projet de restauration sur les sectionaux de Chauzeix vient en complément des travaux portés par le CEN-NA sur d'autres secteurs des landes humides des Chaux (parcelles privées en convention de gestion).



■ DEUX JOURNÉES DE PÊCHES ÉLECTRIQUES

Les 8 et 9 septembre, Tulle agglomération et la Fédération départementale de pêche 19 ont procédé à une pêche électrique dans la Corrèze, la dernière avant plusieurs années. Pour la troisième année consécutive, près d'une trentaine de bénévoles ont répondu à l'appel de Tulle agglomération et de la Fédération départementale de pêche 19 pour participer à deux journées de pêche électrique à Tulle, sur la Corrèze. L'objectif de l'opération ? Recenser les espèces présentes dans le cours d'eau et étudier la réaction du milieu aquatique suite aux travaux de renaturation de la rivière menés de 2016 à 2019. Goujons, vairons et autres poissons ont été capturés, comptés, pesés et mesurés avant d'être relâchés sains et saufs. Le prochain comptage devrait maintenant avoir lieu dans 5 ans environ.



Zoom sur... les bassins versants de la Vézère et de la Corrèze

Le diagnostic réalisé à l'échelle des bassins versants de la Vézère et de la Corrèze a permis de mettre en avant les fragilités du territoire en termes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques face aux conséquences du dérèglement climatique. Dans ce cadre, les élus ont défini comme priorités la gestion quantitative de la ressource en eau et la maîtrise de la qualité de l'eau qui ne pourront pas se faire sans la protection et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides. Il est également ressorti que la gestion durable de l'eau demandera l'implication de tous les acteurs et une gestion coordonnée des différents usages. A travers leurs compétences, les EPCI sont des acteurs principaux dans la gestion de l'eau et ont un rôle central dans l'adaptation des territoires.





03 . BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

FAVORISER UNE OFFRE DE LOGEMENT adaptée, de qualité et attractive

En inscrivant le territoire dans une démarche d'amélioration de l'habitat, Tulle agglo souhaite développer les politiques en faveur des ménages pour permettre une installation durable sur les communes de l'agglo en facilitant l'accès aux aides, à l'accompagnement et à l'offre disponible.

Le développement d'un habitat adapté aux modes de vie contemporain est au cœur des préoccupations, tout particulièrement en suscitant la rénovation des logements anciens dans les centres villes et centres bourgs.

Afin de réduire sensiblement la consommation d'énergie dans les logements, Tulle agglo mobilisera des moyens significatifs pour la rénovation énergétique en renforçant le service public de la performance énergétique de l'habitat et en amplifiant ses aides à l'amélioration de l'habitat aux ménages modestes et très modestes.

Objectifs

Proposer un accompagnement pour une rénovation de qualité :

- Mise en œuvre des PLH, OPAH, OPAH RU, avec le développement d'une ingénierie nouvelle
- Programme pluriannuel d'accompagnement

Faciliter l'accès à l'information, à l'accompagnement et aux aides :

- Un lieu dédié : maison de l'habitat
- Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique

Les actions

- ▶ Ouverture de la maison de l'habitat (en juin 2022)
- ▶ Ingénierie dédiée au territoire pour l'OPAH (SELI, SOLIHA) et la plateforme de rénovation (CPIE)
- ▶ Un budget de plus de 3 500 K€ sur le mandat
- ▶ Ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage (en juin 2022)

Chiffres clés

134

projets de rénovation accompagnés en 2022 dans le cadre de l'OPAH / OPAH6RU

102

logements accompagnés au titre de la rénovation énergétique

3 811 500 €

c'est le montant TTC des travaux financés dans le cadre de l'OPAH / OPAH-RU, réalisés à 58 % par des entreprises de Tulle agglo, et 39 % des entreprises corréziennes

25 000 €

d'aides à destination des communes pour la réhabilitation de leurs logements communaux

10 000 €

en faveur du fond commun logement

36 000 €

en faveur du bailleur POLYGONE pour la construction de 6 logements adaptés personnes âgées à Chameyrat

109 945 €

d'octroi de garantie d'emprunt en faveur de NOALIS pour 1 projet en acquisition amélioration en centre ancien

Les réalisations 2022

■ OUVERTURE LE 13 JUIN DE LA MAISON DE L'HABITAT.

La Maison de l'Habitat est le lieu central d'information pour toutes les questions liées au logement des habitants de l'agglomération. Elle relaie les six programmes d'aides à l'habitat dénommés Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ainsi, se déclinent sur le territoire 1 OPAH de droit commun et 5 OPAH-RU sur des secteurs restreints des communes de Cornil, Corrèze, Laguenné-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle. Les opérateurs en charge de l'animation de ces programmes engagés en 2021 pour 5 ans, et la Plateforme France Rénov' sont présents à la Maison de l'Habitat.

■ OUVERTURE DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À LA COUTAUSSE - TULLE.

Le 7 juillet, la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage, située à La Coutausse à Tulle, a été inaugurée par les élus de Tulle agglo et les représentants de l'État. Réalisée dans le cadre de la mise en conformité avec la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, elle propose 16 places dotées chacune d'un bloc disposant d'une buanderie, d'un espace de stockage, de sanitaires et de supports extérieurs pour faire sécher le linge. Ouverte mi-juillet, cette aire d'accueil est un service payant pour lequel les occupants doivent déboursier 2,50 € par jour et par emplacement ainsi qu'une caution de 75 €. L'eau y est facturée 2,38 € par m³ et l'électricité 0,19 € par kWh. La durée maximum des séjours est fixée à 3 mois consécutifs sauf dérogation. La gestion du site a été confiée à l'entreprise ACGV qui s'occupe également des aires d'accueil de Brive, Malemort et Ussel. Un agent est présent du lundi au vendredi pour accueillir les familles et assurer l'alimentation en eau et en électricité de chaque bloc sanitaire. Le week-end, un système d'astreinte est en place pour gérer les urgences techniques. Par ailleurs, le site est sécurisé grâce à des alarmes anti-effraction installées au niveau du bureau d'accueil et les occupants de l'aire sont soumis au respect d'un règlement intérieur. Enfin, des arrêtés municipaux pris par les communes du territoire communautaire interdisent désormais l'installation des gens du voyage hors de cette aire d'accueil.



Les perspectives 2023

- Ancrage de la Maison de l'Habitat
- Fonctionnement en année pleine de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Mise en œuvre de nouvelles actions du Programme Local de l'Habitat
- Extension de la Plateforme France Rénov' à une 6^{ème} intercommunalité

L'année 2022...

Maison de l'Habitat, guichet unique pour questions multiples

Le nouvel espace d'accueil et de conseils pour les projets habitat a ouvert ses portes en juin 2022. Service humain de proximité, situé au coeur de Tulle pour en faciliter l'accès à tous, la Maison de l'Habitat est un service public gratuit de Tulle aggro qui facilite et accompagne toutes les démarches pour bien se loger sur l'ensemble du territoire.



Ana Maria Ferreira

Vice-présidente de Tulle aggro
en charge de l'Habitat,
de la Politique de la Ville
et des Gens du Voyage

Le parc de logements dans l'agglo de Tulle concentre plusieurs points d'amélioration prioritaires pour les élus. La Maison de l'Habitat permet d'offrir un point d'information et d'accompagnement unique. Même son lieu d'implantation, pratique et symbolique ne doit rien au hasard.

EN QUOI LA QUESTION DE L'HABITAT RESTE-T-ELLE SI IMPORTANTE POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Pour mémoire, Tulle aggro a mis en place un Programme Local de l'Habitat (PLH), pour la période 2020-2026. Dans ce cadre, un état des lieux avait mis en lumière plusieurs réalités, qu'il était urgent de traiter. Pour n'en citer que quelques-unes : un parc de logements anciens et énergivores, qui placent beaucoup de ménages dans des situations de précarité et de vulnérabilité énergétique ; une vacance résidentielle importante et de longue durée ; des logements à adapter aux situations de perte d'autonomie, ou encore la présence d'un habitat indigne et dégradé qui nécessite un traitement... L'agglo a alors engagé une politique volontariste et ambitieuse pour y remédier, avec notamment une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de Renouvellement Urbain (OPAHURU), qui allie l'accompagnement et les aides financières à destination des habitants concernés.

EN QUOI LA MAISON DE L'HABITAT EST-ELLE « UN PLUS » ?

Il existe tellement d'aides que s'y retrouver est devenu une lutte. Trop d'administrations, d'interlocuteurs

à solliciter et de documents à comprendre et remplir... La Maison de l'Habitat a vocation à apporter un service humain à tous les habitants. Car rien ne remplace l'interaction humaine ! Il faut faciliter à tous l'accès aux informations et aux aides ; n'oublier personne dans ses droits est l'ambition de la Maison de l'Habitat.

EN QUOI L'EMPLACEMENT DE LA MAISON DE L'HABITAT ÉTAIT-IL AUSSI UN ENJEU ?

Pour répondre au mieux à ces missions, la Maison de l'Habitat devait être visible, facilement identifiable et bien sûr accessible. Le choix de la ville-préfecture, cité administrative centrale, s'est très vite imposé : une grande majorité d'habitants du territoire y viennent déjà pour leurs diverses démarches du quotidien. Il était aussi essentiel que la Maison de l'Habitat se positionne dans un quartier en profonde mutation afin d'initier une volonté de redynamisation d'un centre ancien. Les qualités architecturales de ce bâtiment, situé rue Bonnélye, offrent un espace de 240 m², aménagé avec divers bureaux permettant un accueil dans de bonnes conditions et de bons espaces de confidentialité.



AGIR pour l'offre de santé

La grave crise sanitaire que nous traversons actuellement rappelle combien la santé doit rester au centre des préoccupations publiques. Le territoire est doté de nombreux atouts avec la présence d'un centre hospitalier, plusieurs maisons médicales et maisons de santé pluridisciplinaires, d'un contrat local de santé et de nombreuses actions locales. Mais la mobilisation doit rester forte autour de l'accueil de nouveaux professionnels de santé et le développement de la télémedecine.

La présence du centre hospitalier sur le territoire de Tulle agglo est un équipement qui contribue efficacement à l'attractivité du bassin de vie. Son accessibilité et sa politique de développement des soins doivent être accompagnés.

Enfin, la question de l'utilisation des équipements sportifs ne doit pas être oubliée car ils participent au bien être psychique et physique des habitants.

Objectifs

Mettre en œuvre un projet territorial de santé favorisant le maillage territorial

Renforcement du rôle et de la place de l'hôpital,

- Accessibilité à l'hôpital des personnels, patients et visiteurs notamment stationnement
- L'aider à baisser ses consommations énergétiques avec la biomasse

Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé

- Répondre aux évolutions de la profession pour permettre les installations
- Mailler le territoire en lieux de pratique adaptés

Les actions

- ▶ Création d'un fond pour les étudiants (projet de 6 000 €/an/étudiant)
- ▶ Accompagnement des communes pour le salariat de médecins généraux : 10 000 €/an pendant 3 ans
- ▶ Développement de la télémedecine
- ▶ Accessibilité de l'hôpital via la construction d'un parking 3 000 K€
- ▶ Développement de sites sports santé

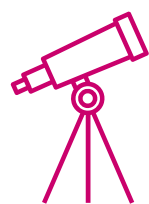
L'année 2022

■ **LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE TULLE ET SON AGGLOMÉRATION 2023-2027** a été validé par les élus communautaires le 12 décembre 2022 après une phase de concertation riche entre partenaires amorcée par la Ville de Tulle (CCAS) au printemps 2022.

■ **LES ÉLUS DU GROUPE DE TRAVAIL « OFFRE DE SOINS TERRITORIALISÉE »** se sont réunis trois fois en 2022 pour étudier des propositions pour renforcer l'attractivité du territoire pour de nouveaux professionnels de santé : téléconsultations en zone rurale, montage et fonctionnement d'un centre de santé avec salariat des professionnels de santé, plan de communication, création d'un dispositif de bourse pour les étudiants en médecine et chirurgie dentaire...

■ **TULLE AGGLO EST ASSOCIÉE DEPUIS FIN 2021 À LA RÉVISION DES ZONES DÉFICITAIRES EN MÉDECINS LIBÉRAUX CONDUITE PAR L'ARS** : le nouveau zonage a été publié le 25 avril 2022 par l'ARS. Il prévoit ainsi que l'ensemble des communes du territoire communautaire sont désormais classées en zones d'intervention prioritaire (ZIP) ou d'action complémentaire (ZAC). C'est ainsi l'ensemble du territoire communautaire qui est à présent éligible à tout ou partie des aides à l'installation offertes aux professionnels de santé par l'Agence Régionale de Santé, les collectivités territoriales ou encore la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Il s'agit là d'une nouvelle pierre qui permet de s'engager un peu plus dans la lutte contre la désertification médicale des territoires ruraux. Une des priorités du Projet de territoire de Tulle agglo.

■ **VALIDATION DU DISPOSITIF DE BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ** en conseil communautaire le 14 novembre 2022 pour permettre d'accompagner financièrement les internes en médecine et les étudiants en chirurgie dentaire. Désireux de maintenir un accès aux soins pour sa population, les élus communautaires entendent ainsi faciliter à leur niveau la découverte du territoire par les futurs professionnels de santé susceptibles de venir y exercer une fois leur diplôme en poche. La mise en œuvre opérationnelle est prévue en 2023 avec une candidature disponible en ligne sur le site de l'agglomération et un plan de communication à établir.



Les perspectives 2023

- Mise en œuvre de la bourse pour les étudiants en médecine
- Elaboration et déclinaison du plan de communication « attractivité » en lien avec le projet de territoire et le Contrat Local de Santé



RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOBILITÉ du quotidien et imaginer celles de demain

Au regard de la topographie de l'agglomération et de sa place dans le système des grandes liaisons régionales et nationales, cette orientation doit être une préoccupation constante.

L'utilisation des transports en commun est une orientation marquée des politiques de mobilité de l'agglomération. La qualité des fréquences et la lisibilité des trajets sont les lignes forces de la stratégie de l'agglomération, dans un cadre budgétaire maîtrisé avec une part de financement du service par l'usager et les recettes spécifiques des contribuables.

Sur le plan ferroviaire, l'amélioration de la desserte par le rail entre Tulle et Bordeaux, mais aussi en direction de Paris, doit renforcer l'accessibilité du territoire, gage d'une meilleure attractivité.

Les modes de déplacements dits « alternatifs » doivent devenir plus massifs sur l'agglomération et notamment en zone urbaine.

Pour finir Tulle agglomération doit relever le défi du transport scolaire en mettant en œuvre un service de qualité répondant aux attentes des familles, en maillant efficacement le territoire avec l'aide des prestataires locaux, tout en faisant preuve d'une grande rigueur budgétaire.

Objectifs

Assurer un service de transport scolaire de proximité dans le respect des règles de gestion

Dans le cadre d'une maîtrise budgétaire, proposer un service de proximité aux familles en s'appuyant sur les acteurs locaux

Développer le réseau urbain pour répondre aux besoins de la population

Améliorer la mobilité douce sur le territoire

Les actions

- ▶ Reprise du transport scolaire = budget de 2 300 K€/an
- ▶ TUT : développer le service de bus et les modes doux
- ▶ Renforcer l'axe ferroviaire jusqu'à Bordeaux (étude)

L'année 2022... en bref



Chiffres clés

179 188

voyages sur l'ensemble
du réseau TUT agglo

254 321 km

sur l'ensemble
du réseau TUT agglo

109 615 €

de recettes sur l'ensemble
du réseau TUT agglo



Zoom sur...

L'AIDE À L'ACHAT D'UN VAE RENOUVELÉE EN 2022

Face au succès rencontré par l'opération en 2021, l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) a été reconduite pour une seconde année. L'objectif reste le même pour l'agglo : mettre en avant les mobilités durables, inciter la population à ne plus utiliser la voiture pour effectuer de petits trajets en favorisant les transports moins polluants afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le dispositif s'adresse aux personnes majeures qui ont un domicile sur le territoire communautaire. En revanche, l'aide est soumise à un barème de ressources : la prise en charge pourra être de 100 €, 150 € ou bien 200 €. Et elle est utilisable auprès des 4 vélocistes : Spécialiste Vélos, Décathlon Essentiel, Intersport et Brival. L'enveloppe globale votée par les élus est de 10 000 €.

■ LANCEMENT DU MARCHÉ TUT AGGLO À L'AUTOMNE 2022

Les marchés en cours concernant le réseau Tut agglo arrivent à échéance au 31 août 2023. Les appels d'offres ont été publiés en octobre 2022 pour une attribution en fin d'année 2022.

■ TRANSPORTS SCOLAIRES : MISE EN PLACE DU SERVICE

Tulle agglo, en sa qualité d'AOM, est compétente en matière de transports urbains, de transports scolaires et de transports à la demande pour les trajets intégralement compris dans ce périmètre. En revanche, entre les territoires de deux AOM ce sont donc les régions qui assurent cette compétence. L'année 2022 a été consacrée à la préparation du CCTP, définition des lots, dimensionnement du service, réflexion sur les outils informatiques à acheter, réflexion sur les tarifs...

■ LES AUTRES SERVICES DE TRANSPORTS DE TULLE AGGLO

La communauté d'agglomération gère aussi **des transports périscolaires** utilisés notamment pour l'apprentissage de la natation, la fête du sport et les spectacles d'art vivant au théâtre de l'Empreinte, scène nationale.

Le service de transport Handimobile mis en œuvre sur le département de la Corrèze. Depuis 2003, le Département de la Corrèze propose une centrale de réservation du transport des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et un service de transport à destination des Personnes à Mobilité Réduite, "Handimobile". Ce dispositif a été mis en commun avec Tulle agglo qui prend à sa charge une partie du coût de fonctionnement de la centrale de réservation ainsi que le coût du d'une partie des déplacements intra-agglo sur le bassin de Tulle,

Coût de fonctionnement de la centrale de réservation : 24 038 €

Coût du service de transport à destination des PMR sur le ressort territorial de Tulle agglo : 71 331 €

Recettes liées : 6 590 €

■ CONVENTION A BICYCLETTE

Afin de développer les mobilités douces et encourager la pratique du vélo au quotidien, Tulle agglo et l'association à Bicyclette ont travaillé en partenariat à la mise en œuvre d'un projet de location de vélos en 2019. A cela s'ajoute la mise en place de 8 à 10 stands itinérants de contrôle technique de vélos sur le territoire communautaire. Dans le cadre de ce projet, mais aussi de l'appui au fonctionnement du service de location, À Bicyclette a sollicité une aide financière auprès de la communauté d'agglomération afin de réaliser ces deux actions via la signature d'une convention partenariale. Le montant de cette aide a été fixé à 5 000 €

■ LE TUT AGGLO PASSE AU M-TICKETING AVEC MODALIS

Via l'application mobile Ticket Modalis, les titres de transport du Tut agglo sont disponibles sur Smartphone en version dématérialisée. Comment fonctionne le M-ticketing concrètement ? Après avoir téléchargé l'application, il suffit de créer un compte puis, de sélectionner le réseau du Tut agglo ainsi que le titre de transport que l'on souhaite acheter. Le paiement s'effectue via une carte bancaire. Enfin, il suffit de valider le ticket au moment de monter dans le bus en scannant le QR code reçu sur son smartphone. Mis en place en partenariat avec le syndicat mixte des transports Nouvelle-Aquitaine Mobilités auquel Tulle agglo adhère (à hauteur de 13 000€/an, ce nouvel outil a pour objectif de simplifier la mobilité des usagers au niveau régional. Car en plus de proposer le calcul tarifaire et la recherche d'itinéraire, l'application propose également l'offre locale de transport public (TER, cars interurbains, réseaux urbains) ainsi que les nouvelles mobilités telles que le covoiturage ou bien le vélo.



INSCRIRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

la formation professionnelle et la place des jeunes dans le paysage urbain

Tulle Campus regroupe l'ensemble des formations universitaires dispensées sur le territoire de l'agglomération, que ce soit au campus, dans les centres de formation ou les lycées.

Tulle agglo doit améliorer la lisibilité de son offre pour la rendre plus attrayante : l'objectif est ici d'accueillir davantage d'étudiants en offrant des perspectives d'études mais aussi d'emplois. Tulle agglo souhaite pour cela créer un environnement idéal pour étudier et vivre sa vie étudiante sur l'agglo.

Il convient également de préparer l'avenir du bassin d'emploi en renforçant si possible l'adéquation avec les besoins en ressources humaines des entreprises.

L'année 2022

■ BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU CAMPUS CONNECTÉ TULLE CORRÈZE

. 20 contacts pour 5 étudiants inscrits à l'ouverture en septembre 2021, puis 42 contacts pour 6 nouveaux inscrits en mars 2022

> soit **11 apprenants inscrits régulièrement** : 9 femmes & 2 hommes / 8 formations initiales & 3 reconversions professionnelles. **Aucun échec ou abandon à fin 2022.**

■ LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CCTC

o 40 animations sur l'année :

- Communication – partenariat = Faire connaître le campus connecté (médias, JPO, salons, rencontre partenaires)
- Convivialité – cohésion = créer du lien avec les étudiants (Regroupement, fêtes, journée d'intégration)
- Culture = Ouvrir les étudiants à d'autres horizons (Sculpture, entrepreneurs)
- Pédagogie = Travail en groupe (oraux)

o Accompagnement privilégié par le Carrefour des étudiants de Limoges

o De nombreux partenariats à l'œuvre avec les lycées, CorrTech, Réseau Canopé, Initio, la Mission Locale, Pôle Emploi qui vont se renforcer encore en 2023

o Accueil de l'entreprise Terre de Couleurs (2 groupes de 6 personnes) au printemps

o Accueil de la formation TISF sur 2022-2024 organisée par Polaris : 14 personnes formées sur place (formation par alternance)

■ ACQUISITION D'UN BÂTIMENT POUR CRÉER UN TIERS LIEU ÉTUDIANT SUR LE CAMPUS

L'idée est de rénover cet immeuble pour en faire un lieu dédié à la vie et aux initiatives des étudiants sur le campus de Tulle. Ce local serait situé en rez-de-chaussée du bâtiment blanc en face de l'IUT. Un questionnaire sera adressé début 2023 aux personnes présentes sur le campus afin de connaître leurs besoins et coconstruire avec eux le projet. Dans les étages supérieurs sont envisagés des espaces pouvant être dédiés à des sessions de formation et/ou à un laboratoire de recherche universitaire. Le cahier des charges précis sera arrêté courant du premier semestre 2023

■ CAMPUS PARTY DEUXIÈME ÉDITION

Tulle agglo soutient pour la 2^{ème} année consécutive l'organisation de la Tulle Campus Party aux Lendemains qui chantent : une soirée étudiante gratuite avec une programmation musicale (DJs) choisie par les BDE, buvette, bar, photomaton, présence du planning familial...). La Tulle Campus Party a réuni 450 personnes, et près de 130 personnes ayant utilisé les navettes mises à disposition par Tulle agglo.

Les perspectives 2023

- Développement du campus universitaire autour de la marque Tulle Campus
- Pilotage du projet de rénovation du tiers-lieu / BDE commun
- Développement et coordination du projet de Campus connecté / pérennisation

Objectifs

Rendre plus attractif l'offre de formation universitaire et professionnelle

Faciliter la vie étudiante et le logement

Confortement du campus et de son rayonnement

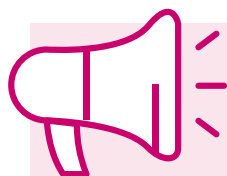
Les actions

▶ Créer de nouveaux espaces de formation et de vie 700 K€

▶ Créer de nouveaux logements dédiés aux étudiants avec le CROUS

▶ Installer la marque Tulle Campus

▶ Développer de nouvelles formations et créer de nouveaux plateaux techniques (500 K€)



L'action en +...

Déploiement de la fibre optique sur le territoire communautaire Offrir à tous un accès au très haut débit

Les réalisations 2022

■ DÉPLOIEMENT FIBRE

o Sur la zone AMII – déploiement convention Etat / Xp Fibre / Tulle agglo :

35 477 prises fibre optique déployées sur un objectif augmenté à 35 587 soit un reste à déployer de 110 prises.

154 dossiers entrants (appels ou mails) de personnes (entreprises ou particuliers) ayant des soucis de raccordements fibre. Ces dossiers ont fait l'objet d'un suivi et d'un traitement en lien avec Xp Fibre ou Orange.

Signature de la Convention cadre pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications

électroniques entre XP FIBRE, la FDEE de la Corrèze et Tulle agglo.

o Sur les 8 communes hors zone AMII – convention réseau 100% fibre en Corrèze 2021 :

Premiers retours sur investissement du déploiement fibre sur le réseau public : redevance d'usage liée à la commercialisation et l'exploitation du réseau dans le cadre de l'exploitation du réseau 100% fibre en Corrèze 2021 : 33 091,70 € - cette somme prévisionnelle sera versée jusqu'en 2031 puis 22 061,10 € jusqu'en 2041.

■ SYNDICAT MIXTE DORSAL

Participation à 6 comités syndicaux.

Suivi financier de la participation de Tulle agglo en tant que membre du Syndicat.



Les perspectives 2023

- Fin du déploiement fibre reporté au 1^{er} semestre 2023
- Recrutement d'un vacataire pour aider les communes à finaliser leur adressage
- Mise en œuvre de la Convention pour l'enfouissement des réseaux aériens de communications entre XP FIBRE, la FDEE de la Corrèze et Tulle agglo et signatures des conventions particulières

Déploiement, raccordement comment ça marche ?

COMMENT FONCTIONNE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LE TERRITOIRE DE TULLE AGGLO ? QUI FAIT QUOI ?

La construction du réseau : un opérateur d'infrastructure - XpFibre - est chargé du déploiement et du financement du réseau.

Le raccordement du domicile et l'abonnement : il est à la charge des fournisseurs d'accès à Internet (FAI) – Orange, Free, SFR et Bouygues.

Et Tulle agglo ? La communauté n'intervient pas auprès des FAI. Avec l'État, elle s'assure que la construction du réseau respecte le calendrier et les objectifs fixés à XpFibre.

PROBLÈME DE RACCORDEMENT DU DOMICILE PAR LE FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET (FAI) : QUE SE PASSE-T-IL ?

Lorsqu'un technicien d'un FAI ne parvient pas à réaliser le raccordement au réseau d'un domicile éligible, cela signifie qu'il y a un "échec raccordement" qui peut provenir :

- Soit d'un problème venant du réseau et nécessitant une intervention de XpFibre. Dans ce cas, le FAI doit absolument signaler le problème à XpFibre via un "ticket incident". Une intervention sera alors programmée par XpFibre.
- Soit d'un problème entre le réseau et le domicile du client. Dans ce cas, c'est au FAI d'intervenir et de finaliser le raccordement.

AMÉNAGER harmonieusement le territoire

Tulle agglomération bénéficie d'un centre urbain doté de nombreux équipements d'une ville préfecture. De plus l'agglomération est composée d'un grand nombre de communes à dominante rurale au cadre de vie préservé avec un maillage de bourgs attractifs. Le tout forme un ensemble de lieux de vie, favorisant les liens humains et sociaux, proposant des activités diverses (associatives, sportives, loisirs, travail en réseau ...). Cet équilibre de développement attire sur le territoire de nouveaux habitants soucieux de trouver de l'activité mais aussi un cadre de vie de qualité, comprenant une offre de services adaptée à leurs besoins. **L'un des enjeux pour l'avenir est de permettre à chaque habitant de bénéficier d'un cadre de vie de qualité avec une équité dans l'accès aux équipements et infrastructures.**

Les mutations et la résolution des problématiques auxquelles sont confrontées les centres villes, centres bourgs du territoire se trouvent à la croisée des champs d'intervention des communes et de l'agglomération (SCoT, PLH, économie, mobilité ...).

L'élaboration d'une opération de revitalisation du territoire intégrant notamment les communes les plus rurales visera à conforter les centralités tout en assurant leur complémentarité au sein d'une armature urbaine redéfinie dans le cadre de la révision du SCoT.

■ LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Sessions d'ateliers thématiques (agriculture, économie, environnement, habitat, mobilité, consommation foncière...) en mars 2022

Deux groupes de pilotage du SCoT consacrés à l'amorce du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT

Réunion de travail avec les services de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine le 10 novembre 2022 pour présenter des premiers travaux du PAS du SCoT et notamment, les volets prospectifs démographie, foncier ...

Les travaux de révision du SCoT ont été quelque peu stoppés du fait d'évolutions réglementaires attendues relatives à l'application de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur les territoires et son intégration dans les documents de planification locaux depuis les dispositions de la loi dite Climat et Résilience du 22 août 2021.

Ainsi au dernier trimestre 2022, les travaux de révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) ont été interrompus du fait des incertitudes réglementaires. Document supérieur du SCoT, avec lequel il entretient un lien de compatibilité, l'interruption du SRADDET a naturellement impacté les travaux du SCoT relatifs au PAS.

Ainsi, le Bureau d'Etude PIVADIS accompagnant Tulle agglomération s'est focalisé fin 2022 sur l'actualisation des données du DIAGNOSTIC du SCoT et sur l'échange avec les personnes publiques associées.

■ FONDS DE CONCOURS DES ÉQUIPEMENTS SUPRA COMMUNAUX (ESC)

Depuis sa mise en œuvre en juillet 2015, Tulle agglomération a accordé dans ce cadre 523 965,88 € de subventions à 45 projets communaux sur 2015-2022 pour un coût d'opération total de 7 196 792,39 € HT.

En novembre 2022, le conseil communautaire a validé l'accompagnement de 8 nouveaux projets à hauteur de 97 585 €, consommant l'intégralité de l'enveloppe budgétée sur l'exercice en cours.

■ FONDS DE RURALITÉ

Le but de ce nouveau fonds est de soutenir financièrement les communes de - de 1000 habitants dans leurs projets d'investissement, lesquels pouvant être bonifiés de l'aide des ESC. Une enveloppe annuelle fermée de 100 000 € est mobilisée. En 2022, 8 projets communaux ont été accompagnés pour un montant d'aide totale de 87 421,01 € représentant un coût d'opération total de 1 111 012,65 €. Un démarrage prometteur pour ce nouveau dispositif !

Objectifs

Coopérer pour un meilleur aménagement :

- Mise en œuvre du SCoT et mise en œuvre de la dématérialisation ADS
- Affirmer le rôle de centralité de Tulle et des bourgs structurants
- Conforter le cadre de vie des communes rurales

Les actions

- ▶ Maintien du soutien aux équipements supra communaux 100 K€/an
- ▶ Création d'un fonds de ruralité entre 100 et 200 K€/an en fonction des projets
- ▶ Mise en œuvre du SCoT

DISPOSER D'INFRASTRUCTURES structurantes : voirie communautaire

Les infrastructures routières constituent un axe majeur d'intervention des collectivités sur le territoire.

Le maintien de la sécurité et de la qualité de la voirie est un souci constant de Tulle agglo et des communes qui lui en ont transféré la compétence. L'intervention en matière de voirie s'inscrit dans le programme d'investissement pluriannuel de l'agglo.

La mise en œuvre d'un schéma de la voirie dont les modalités restent à définir peut s'avérer pertinente. Les axes principaux y feront l'objet d'une attention particulière, tant pour fluidifier les circulations que pour valoriser les entrées de l'agglomération.

Les réalisations 2022

■ LES OUVRAGES D'ART SUR LE TERRITOIRE

En France, 90 % des ponts sont gérés par les collectivités. Selon l'enquête menée par le Sénat, au moins 25 000 d'entre eux sont en mauvais état structurel dont probablement 8 % des ponts des départements et 18 à 20 % des ponts des communes et de leurs communautés. Le patrimoine communautaire compte plus de 200 ouvrages d'art, pour certains importants (comme les ponts dans Tulle ou murs de soutènement des voies) et d'autres plus discrets (tels que les ponceaux et aqueducs).

Qu'est-ce qu'un ouvrage d'art ?

Dans le domaine routier, un ouvrage d'art est une construction de génie civil autre qu'un bâtiment qui permet d'assurer et/ou de protéger la continuité d'une voie de circulation. Il existe trois grands types d'ouvrages d'art : les ponts (qui comprennent également les buses), les ouvrages de soutènement et les tunnels (qui englobent également les tranchées couvertes).

Bar, enrochement voie communale

Suite à un éboulement du talus de remblai de la voie d'accès au bourg de Bar, consécutif à une période de fortes précipitations, le Service Ingénierie et Aménagement (SIA) a procédé à la reconstitution du talus par la mise en œuvre de blocs rocheux. **Ce chantier s'est élevé à 30 000 € HT.**

Corrèze, mur de soutènement route de Bouysse

Suite à l'éboulement du mur de soutènement de la voie, l'entreprise SIORAT mandatée par Tulle agglo a dû procéder à la démolition complète de l'ouvrage existant et à sa reconstruction en maçonnerie de pierres. Une barrière en bois a été posée pour sécuriser le cheminement piéton. **Coût des travaux : 75 800 € TTC.**

Saint-Salvador, réfection du ponceau de Lespinat Enjambant le ruisseau de Faureix.

Le ponceau a été entièrement repris suite à l'effondrement des buses. Des cadres en béton préfabriqués de 1,5 m x 2 m ont été posés et la chaussée a été reconstituée. **Coût des travaux : 42 725 € TTC.**

■ LES TRAVAUX DU PONT LOUISA PAULIN À TULLE

Le pont Louisa Paulin enjambe la Corrèze à Tulle, entre le Centre Culturel et Sportif et le Centre Municipal de santé. Il permet d'accéder au parking du campus sur l'ancienne voie du POC. D'avril à novembre, il a fait l'objet d'une réfection totale. Ancienne propriété de la SNCF jusqu'en 1970, l'ouvrage, désormais partie intégrante d'un quartier qui s'est fortement développé, présentait une corrosion

Objectifs

Disposer d'un réseau routier performant et un entretien **efficace**

Repenser les règles de gestion de la voirie et harmoniser le fonctionnement

Les actions

- ▶ Réaliser un schéma pluriannuel d'investissement de la voirie communautaire en lien avec les concessionnaires de réseaux
- ▶ Optimiser la politique d'entretien routier
- ▶ Définir la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines »

Les chiffres clés

40 km

de voies communautaires
rénovées en 2022

58

chantiers voirie ont été menés
sur l'ensemble du territoire
communautaire

1 655 231 €

c'est le montant alloués
au chantiers voirie en
investissement en 2022



Jean Mouzat

Vice-président de Tulle agglo
en charge de la Voirie,
du Patrimoine communautaire
et des Travaux

CES DERNIÈRES ANNÉES, DEUX PONTS IMPORTANTS ONT ÉTÉ ENTIÈREMENT REFAITS. UN GROS INVESTISSEMENT POUR TULLE AGGLO SUR LES DEUX OUVRAGES SITUÉS SUR LA VILLE CENTRE.

Effectivement après le pont Lachaud, c'est au tour cette année du pont Louisa Paulin. Mais ramener l'intervention de l'agglo à une position géographique est réducteur. Certaines interventions s'imposent à nous et l'enjeu sécuritaire qui en résulte pour les usagers. À Tulle, la typologie de la ville génère une multitude de ponts qu'il nous incombe d'entretenir ou de rénover lorsque cela est nécessaire. Sur d'autres communes, comme Corrèze ou Saint-Hilaire-Peyroux ce sont les murs de soutènement des voies... L'intervention de l'agglo se perçoit à l'échelle intercommunale et s'appuie sur le niveau d'urgence des réfections et sur les enjeux de mobilité

et une dégradation importantes nécessitant son remplacement rapide. Le nouveau pont a été élargi pour accueillir un trottoir d'1,40 m sur un seul côté. Au cours du 1^{er} trimestre 2022, la nouvelle charpente métallique et les éléments bétons ont été fabriqués en usine avant d'être acheminés sur zone. À partir de mi-avril et jusqu'à la Toussaint, le pont actuel a été déconstruit (50 tonnes de matériaux seront à retirer) tandis que le nouveau a été assemblé sur place et les piles existantes en maçonnerie ont été renforcées par des micropieux forés. Les travaux de cet ouvrage d'art, qui est parmi les plus importants que compte l'agglo dans son patrimoine, présentaient une certaine complexité en raison de la protection nécessaire de la rivière. Le chantier s'est décomposé en plusieurs grandes phases.

Jusqu'au 19 avril. Période de préparation. Études géotechniques, création des plans, fabrication des pièces, préparation des réseaux d'électricité...

Du 19 avril au 16 mai. Déconstruction de l'ouvrage existant. Au cours de cette phase, l'entreprise NGE a déconstruit pièce par pièce le pont : décroûtage de l'enrobé, découpe des trottoirs, démolition des hourdis béton du tablier et des superstructures de l'ouvrage... Ce désossement s'est terminé en point d'orgue mi-mai avec le grutage de la charpente existante et son démantèlement sur place (parking rue Pauphile).

Du 18 mai au 7 novembre. Reconstruction de l'ouvrage. Une fois l'ancien pont complètement enlevé, un nouveau a été reconstruit pour relier les deux rives.

et économiques qui s'y rattachent. Le pont Louisa Paulin était jusque-là utilisé à la marge, par des marcheurs et quelques habitants du quartier. L'ouverture du centre de santé et du campus universitaire entraîne un flot de voitures conséquent. L'action de l'agglo est donc cohérente au regard de la mutation du quartier réalisée et à venir (réfection de la tour de Souilhac).

POURQUOI LE COÛT DE RÉFECTION DU PONT EST-IL SI ÉLEVÉ ?

Plusieurs raisons expliquent l'enveloppe d'1,2 M€. Il ne s'agit pas d'une réfection mais d'une déconstruction puis d'une reconstruction du pont avec des interventions de renforcement et de solidification des appuis sur les berges. Le chantier est particulièrement technique : il faut protéger la Corrèze afin d'éviter toutes pollutions, perturbations et dégradations du milieu naturel et il faut sécuriser l'intervention des ouvriers et des riverains. Le pont se situe au cœur d'un quartier très vivant, passant. Il faut donc pouvoir conjuguer interventions, vie de quartier, nécessité de déplacement et sécurité des biens et des personnes. Les moyens mis en œuvre pour répondre à l'ensemble de ces exigences sont conséquents. Ajoutons à cela le coût des matériaux

qui augmente... Ce chantier illustre parfaitement la nécessité de surveiller et entretenir les ouvrages d'art. La prévention et la surveillance annuelle permettent de réduire la facture en allongeant la durée de vie des ouvrages. Mais il arrive un moment où les infrastructures doivent inévitablement être remplacées.

COMMENT L'AGGLO ENTRETIEN-ELLE CE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ?

Tulle agglo est compétente en matière de voirie depuis 2011 et chaque année, le service SIA (Service Ingénierie et Aménagement) de la communauté procède à des interventions sur ces infrastructures communautaires. De la même manière qu'il existe un programme pluriannuel d'investissement en matière de voirie, il en existe un pour les ouvrages d'art. Le service établit un planning d'intervention en fonction de l'état des structures et prévoit chaque année une enveloppe pour des interventions urgentes comme l'effondrement d'un mur suite à des intempéries par exemple. Pour l'entretien et la surveillance, le service s'appuie sur des relais locaux tels que les agents et élus communaux.

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES répondant aux attentes des familles

Les compétences de l'agglo en matière de services à la population sont de plus en plus mobilisées en réponse aux besoins des habitants à tous les âges de leur vie. Cela vise à encourager le vivre ensemble en évitant au maximum le repli sur soi. Les services aux familles contribuent au maintien du lien social, à l'épanouissement du bien être individuel et collectif. Le renforcement de ces services aux familles doit permettre de répondre aux attentes.

Objectifs

Conforter les services petite enfance pour une meilleure adéquation avec la demande

Faire rayonner la culture et le sport via les équipements communautaires : le centre aqua et la médiathèque

Accompagner le développement d'une offre sportive de proximité

Les actions

- ▶ Refonte du schéma de la petite enfance => vers plus de proximité et de diversité d'offre
- ▶ Travaux de rénovation du centre aqua (3 000 K€)
- ▶ Développement des sites sportifs en complément des city stade
- ▶ Création d'un événement sportif agglo
- ▶ Rencontres culturelles de la médiathèque & refonte du projet d'établissement avec la volonté de renforcer le réseau de lecture publique

PÔLE PETITE ENFANCE

Les réalisations 2022



Chiffres clés

132
places d'accueil
au PPE (Pôle Petite Enfance)

248
enfants accueillis

130
assistant(e)s
maternel(le)s indépendantes sur le
territoire pour 465 places d'accueil

■ RELAIS ASSISTANT MATERNEL (RAM) DEVENU RPE

La population d'assistant(e)s maternel(le)s est en constante baisse. Le changement de nom s'est accompagné de nouvelles missions notamment l'organisation de séance d'analyse des pratiques en direction des assistantes maternelles indépendantes.

Reprise des activités collectives début mars 2022.

■ MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

4 MAM existantes (Eyrein, Favars, St Priest-de-Gimel, St Clément)

Une 5^{ème} ouvrira ses portes sur TULLE le 1^{er} mars 2023. Elle proposera 8 places d'accueil.

2 projets sont à l'étude à St Hilaire-Peyroux et Lagraulière

■ CRÈCHE FAMILIALE

Effectif de 9 assistantes maternelles (dont 8 en activité) proposant 34 places d'accueil. Perspective de recrutement d'une assistante maternelle sur le secteur de St Germain-les-Vergnes. Reprise des activités collectives en mars 2022

■ CRÈCHE COLLECTIVE

Démarrage en septembre 2022 d'un contrat en alternance pour une formation qualifiante de CAP AEPE

■ MICRO CRÈCHE DE ST GERMAIN-LES-VERGNES ET DE SEILHAC

Mise en place une nouvelle organisation : embauche d'une auxiliaire de puériculture

à temps complet sur chaque site.

Travail sur l'équilibre alimentaire et la préparation d'un Plan de Maitrise Sanitaire.

■ SANTÉ / DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre les perturbateurs endocriniens. Poursuite de l'engagement des services dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens

Développement durable. Forte implication dans la démarche de sobriété énergétique



Les perspectives 2023

- Finalisation du projet petite enfance 2021/2026.
- Poursuite du plan de sobriété énergétique
- Finalisation d'aménagement d'une salle snoezelen qui propose des activités de stimulations sensorielles (visuelles auditives toucher...)
- Travail sur de nouvelles procédures d'entretien
- Elaboration d'un livret sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène



Zoom sur... Un numéro vert pour les jeunes parents corréziens

Actif depuis le 3 janvier, le numéro vert 0 800 119 120 s'adresse aux futurs et jeunes parents corréziens pour prévenir et promouvoir la santé durant les 1 000 premiers jours de l'enfant. Un dispositif rare en France expérimenté pendant toute l'année 2022 !

Quel biberon utiliser ? Quel type de couches privilégier ? Y a-t-il des produits à bannir dans la maison ? Pour y répondre, une équipe de professionnels et de conseillers expérimentés formés aux enjeux de prévention en santé environnementale précoce est de l'autre côté du combiné. L'association OSE (Objectif Santé Environnement) menée par le docteur Ragnar Weissmann est à l'origine de ce projet, en collaboration avec Jennifer Oses,

de la plateforme Évidence Santé, et en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine.

L'importance des 1 000 premiers jours. Le message est de plus en plus martelé : l'environnement précoce oriente le capital santé. La période des 1 000 premiers jours est déterminante pour son développement. C'est pourquoi, l'objectif de l'association et de l'ARS est de diffuser des messages de prévention via l'expérimentation de ce numéro vert. La volonté est aussi et surtout d'apporter des réponses personnalisées, directes, rassurantes et fiables, car validées scientifiquement, aux jeunes couples désirant avoir un enfant, aux femmes enceintes et parents avec de jeunes enfants.

Les conseils dispensés. Les conseillers et les parents peuvent notamment échanger sur les nombreux polluants présents dans l'environnement. Tous les thèmes peuvent être abordés : alimentation, nettoyage (produits d'entretien), maison et bricolage (parfums, bougies, ameublement, literie...), hygiène et beauté (cosmétiques, parfums, exposition au soleil...), puériculture bien sûr (couches, doudous, jouets, babyphones...), textiles, allergies ou encore des problématiques spécifiques au territoire, comme l'exposition au radon.

Le Pôle Petite Enfance de Tulle aggro soutient cette initiative cohérente avec son statut de crèche pilote pour l'élimination des perturbateurs endocriniens en Corrèze.

CENTRE AQUA



Chiffres clés

15

agents composent l'équipe du centre aqua dont 7 agents d'accueil, de caisse et d'entretien et 8 MNS

17

saisonniers ont été recrutés pour la période estivale dont 6 pour l'accueil et l'entretien et 11 BNSSA

63 929

entrées payantes encaissées en 2022 (unitaires, abonnements, animations)

Fermeture technique

12 au 31 décembre

Vidange de l'ensemble des filières ludique et sportive

Inventaire et renouvellement des équipements

Désincrustation et traitement des sols

Remplacement pompe et vannes dans les locaux techniques

Formations des personnels (exercice incendie ; Manipulation des extincteurs, recyclages SST, sport santé et sensibilisation aux bruits)

Puis redéploiement des personnels à la médiathèque + solde congés 2022.

Les réalisations 2022

AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Intégration des résultats et préconisations de l'audit énergétique réalisé fin 2021 par Ad3e Conseil, au préprogramme de notre étude de faisabilité architecturale menée avec le cabinet AM Sport conseil. Pour rappel cette étude répond à 3 enjeux :

- Economies d'énergies
- Mises aux normes /réaménagement des espaces
- Développement de l'offre aux usagers

REDYNAMISATION DU PROGRAMME ET DES ACTIVITÉS & RECONQUÊTE DES PUBLICS

- Ouverture d'un créneau hebdomadaire supplémentaire de natation adultes les mercredis soirs
- Systématisation de stages de perfectionnement nage enfant sur chaque vacance
- Systématisation de la mise à disposition de matériel ludique sur chaque vacance
- Mise en œuvre d'activités nouvelles ponctuelles : « Cross Tonic » (été et petites vacances), « aqu'Halloween »
- Mise en place d'un créneau aqua fitness supplémentaire le mardi midi sur chaque vacance
- Reconduction et développement du partenariat avec la Ligue contre le cancer pour la sensibilisation du public à la prévention solaire : 2 journées 13 juillet et 10 août (conseils, jeux, distributions d'échantillons)
- Du 03/10 au 03/11, partenariat avec une nouvelle association locale : La prolongation (recyclerie du sport : réparer, transformer, redistribuer via une boutique solidaire, faciliter la pratique sportive et sensibiliser au sport zéro déchets)
- Collecte d'équipements et matériels sportifs d'occasion au Centre aqua
- Mise en place d'un foodtruck sur la saison estivale sur les bassins extérieurs les mercredis, jeudis, samedis et dimanches + jours fériés
- Réouverture du coin lecture en partenariat avec la médiathèque intercommunale Eric-Rohmer

ACCUEIL D'ENTRAÎNEMENTS SPÉCIAUX/FORMATIONS

Militaires du 126^{ème} RI de Brive pour tester les soldats en situation : dans l'eau en treillis(propres), avant missions en outre-mer

Ces entraînements sont impératifs puisqu'ils leur permettent de cibler les non nageurs ou mauvais nageurs qui ne pourraient ensuite se sortir de situations délicates sur le terrain.

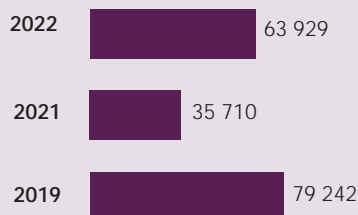


Fréquentation

Retour encourageant des usagers notamment à l'été 2022 puis à la rentrée de septembre, comparé à notre fréquentation 2021

La fréquentation d'avant crise sanitaire COVID n'est pour autant pas encore réégalée

Total entrées payantes



Les perspectives 2023



- Finaliser et mettre en œuvre le projet de restructuration du centre aqua : démarche globale d'économies d'énergies, de diminution de l'impact environnemental, réorganisation des espaces, mises aux normes, développement de l'offre et mobilisation des cofinancements
- Mise en place du réseau de chaleur bois : objectif saison de chauffe 2023

Ecole de gendarmerie pour des exercices de gestion du stress en situation extrême, (Parcours yeux bandés depuis les vestiaires jusque dans l'eau avec bruits, fumées, obstacles, parcours sensoriel et de mémorisation...)



Formations annuelles et épreuves départementales du BNSSA 29 et 30/04



■ MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « CLASSES BLEUES »

En partenariat avec l'Education nationale s'agissant de la natation scolaire (année scolaire 2022/2023): réorganisation de l'accueil des écoles en apprentissages massés, soit 8 séances sur 2 semaines du lundi au vendredi (en lieu et place d'1 séance hebdomadaire sur 8 semaines), refonte des projets pédagogiques afférents.

Zoom sur... Les actions en faveur des économies d'énergies

- Mai 2022 : validation du projet de réseau de chaleur bois en Conseil communautaire
- Abaissement des consignes de la filière ludique (int-ext) l'été en fonction des 1^{er} ext
- Fermeture anticipée du bassin ext. du 18 mai au 19 septembre
- Prolongation de la fermeture technique annuelle sur les vacances de Noël
- Relamping LED progressif et systématique
- Maintenance et révision des clim réversibles et mise HS des radiateurs type « grille-pain »
- Mise en place d'actions palliatives, joints de bas de porte sur les ouvrants donnant sur les bassins extérieurs
- Limitation des temps d'aérations réglementaires à - de 15min/matin en période de chauffage
- Baisse des radiateurs à 19° dans les locaux des personnels + mise en réduit les soirs et dimanches midis .

IMPACT FINANCIER DE LA FERMETURE HIVERNALE

Perte des recettes (basée sur Noël 2021)	32 000 €
Economie estimée de fluides	45 000 €



JEUNESSE

Dans le cadre du projet éducatif communautaire, le service jeunesse a défini un programme d'actions partenariales annuel en faveur des jeunes et des acteurs jeunesse sur le territoire, notamment :

- ▶ Accompagner les ALSH du territoire
- ▶ Mettre en œuvre le dispositif périscolaire communautaire

Les réalisations 2022

■ PROGRAMME DE SUBVENTIONS ALSH

125 422.34€ d'aides directes auprès des 7 ALSH

- 109 445€ pour 21 889 journées/enfants déclarées (+ 3 337 par rapport à 2021)
- 650€ de subvention séjour (1 séjour mutualisé ALSH de Chanteix et Chamboulive)
- 12 064.22€ de subvention expertise comptable pour les 3 ALSH associatifs
- 3 263.12€ pour l'organisation de transports les mercredis midis vers les ALSH du territoire

■ CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC VOILCO ASTER - 411.50€

2 animations de 2h proposées au sein des ALSH volontaires (Chambon/Tulle, Elan/Naves et Ribambelle/Seilhac).
Thématique : Environnement, Sciences et Techniques.

■ PROGRAMME D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - 2 180 € D'AIDES DIRECTES

4 partenaires (sur 8) mobilisés.

Rentrée de septembre 2022 : 32 communes avec école(s) dont 11 désormais à 4,5 jours d'école/semaine. 2 seulement demeurent mobilisatrices du programme aggro (Chameyrat et Saint-Clément).

NB : Depuis la crise COVID, et afin de limiter les délais de traitement des demandes les communes continuent à prendre directement contact avec les intervenants d'une période à l'autre.

■ CTG/CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2 fiches actions ont été retenues dans le cadre de la compétence jeunesse aggro.

Fiche action 1 : Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les ALSH. Elaboration et distribution d'un questionnaire aux ALSH sur l'état des lieux de l'accueil des enfants en situation de handicap. Perspectives 2023 : Mise en place d'un programme de formation pour les animateurs en ALSH (pistes de partenariats : Voilco-Aster, ADAPAC...)

Fiche action 2 : Valoriser le métier d'animateur.

Perspectives : Associer Familles Rurales et Voilco Aster (les 2 associations organisatrices de formations BAFA/BAFD dont le siège est situé sur le territoire de Tulle aggro) afin de travailler sur les modes de financements de ces formations et faciliter l'accès des jeunes du territoire à ces métiers en tension.

LECTURE PUBLIQUE

L'année 2022



Chiffres clés



9 881
inscrits à la MIER



71 650
entrées à la MIER



169 718
documents empruntés
sur le réseau (+6 %*)



10 759
réservations



9 614
connexions internet sur
PC



12 496
documents ont été
transférés d'un site à
l'autre via la navette
(+8 %*)



166
actions de médiation
culturelle (MIER +
réseau)



- Restructuration interne du service : refonte de l'organigramme et des plannings de service public
- Délibération barème des coûts des prestations culturelles
- Mise en œuvre progressive d'une programmation culturelle thématique.
- Diagnostic des magasins de livres patrimoniaux suite à la contamination identifiée
- Refonte du règlement des manifestations d'intérêt communautaire (MIC) et création de la fiche de demande correspondante
- Adaptation des consignes de chauffage et gestion des éclairages de la MIER. Prise en main de la gestion technique centralisée (GTC)
- Attribution des MIC pour 26 projets culturels et un montant total de subventionnement de 83 800,00 €
- Territoire en concerts, partenariat avec le conservatoire – ligne budgétaire à identifier
- Dispositif spectacle vivant, 1er acte, partenariat avec la scène nationale l'Empreinte – 36 531,22 €

Les perspectives 2023

- Refonte des fiches de poste en adéquation avec l'organigramme
- Mise en œuvre d'un contrat territoire lecture (CTL) avec la DRAC : comité de pilotage élargi – techniciens, élus, partenaires, libraires. Durée 3 ans – objectifs : garantir la mutabilité de ce service public et le développement des compétences des agents. pour aboutir à un PCSES (projet de service)
- Manifestation culturelle à résonance nationale « Le Livrodrome », en direction des publics adolescents et familles – associant partenaires locaux, dont la Ville de Tulle et l'Education Nationale, pour la promotion du livre et de la lecture
- Inscription du service dans le dispositif du Ministère de la Culture des « Nuits de la lecture » (janvier)
- Rédaction d'un plan de développement des collections
- Mise à niveau du logiciel métier et développement du portail numérique lecture publique
- Intégration des bibliothèques de Cornil et de La Roche-Canillac, portant le réseau à 16 bibliothèques
- Désinfection des magasins patrimoniaux, suivi d'un plan de signalement des collections, retro-conversion des catalogues pour communication BNF
- Proposition d'un schéma de développement de la lecture public inscrit dans la loi Robert sur les bibliothèques territoriales
- Refonte du règlement d'usage des services et espaces de la MIER
- Création du magazine culturel de Tulle agglo
- Réduction de l'impact écologique des activités métiers



Zoom sur...

■ LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

« La tête dans les étoiles » actions de médiations autour de l'astronomie : planétarium, observations, conférence, expositions, littératures... Retours très positifs des publics sur le choix de la thématique. Manifestations organisées sur l'ensemble du réseau des bibliothèques.

Ateliers - 180 participants / Réalité virtuelle - 40 / Observations du ciel - 190 / Planétarium - 110 / Conférences - 160

Total : 680 participants



ENCOURAGER LA FIERTÉ d'appartenance au territoire

Pour rapprocher Tulle agglo des communes, il s'agira de multiplier les actions telles que : développer les échanges entre les accueils des mairies, porte d'entrée sur le territoire, en favorisant les rencontres entre agents communaux et agents de l'agglo ; inciter à la création de réseaux d'adjoints aux maires ; développer les outils numériques communs ; faciliter les démarches administratives ...

En outre, la fierté d'appartenance à notre territoire doit être affirmée par tous les moyens en mettant en avant nos atouts et richesses, grâce aux ambassadeurs locaux (élus, associations, habitants).

Le monde associatif de l'agglo est particulièrement dynamique et vivant. Sans lui, notre territoire n'aurait pas le même visage, ni le même attrait. L'action des associations, quel que soit leur domaine d'activité, est à la fois différente et complémentaire des actions des collectivités locales. C'est pourquoi il est important de les accompagner et les soutenir dans leurs actions soit au niveau communal, soit au niveau intercommunal.

Objectifs

Des services de l'agglomération au service des communes

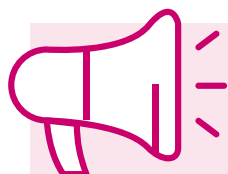
Une agglo mieux identifiée et identifiable

Encourager les dynamiques locales et accompagner les communes dans leurs projets

Soutenir le monde associatif en lien avec les compétences communautaires

Les actions

- ▶ Redéfinition de notre communication numérique avec notamment un nouveau site internet
- ▶ Création d'un groupe de travail de renforcement des coopérations agglo/communes
- ▶ Renforcer le lien avec les communes à travers un réseau des secrétaires et la mise en place d'un intranet
- ▶ Aider les manifestations culturelles et sportives à rayonnement intercommunal avec une enveloppe de 100 K€/an



L'action en +...

S'INSCRIRE DANS un partenariat territorial élargi

■ LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

Depuis janvier 2017, date de début d'éligibilité des dépenses relatives à l'assistance technique Leader 2014-2020, Tulle agglo a mis à disposition un service chargé d'assurer la mise en œuvre du programme sur le GAL Pays de Tulle Vézère Monédières.

Le programme LEADER 2014-2020 entre dans une phase clôture. Une nouvelle génération de fonds européens est en cours de lancement. Le poste d'animation sera donc partagé entre les deux programmes pour l'année 2023 un mi-temps chacun. En 2024, l'animation sera consacrée à 100% au nouveau programme. Le poste de gestion, quant à lui, permettra d'assurer la clôture et l'archivage des dossiers jusqu'en 2024.

Le financement FEADER intervient à hauteur de 80 % sur les dépenses liées à ces postes dont les salaires bruts chargés, les frais de déplacements et coûts indirects (dont le montant est calculé sur la base un taux forfaitaire de 15% des frais de personnels directs éligibles).

Le solde restant à financer sera réparti entre les collectivités signataires de la convention de partenariat au prorata d'une clé de répartition tenant compte de la population totale en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et du nombre de sièges réservé au sein du comité unique de concertation Leader.

Plan de financement de l'opération

TYPES DE DÉPENSES	DÉPENSES TOTALES	RECETTES	RECETTES TOTALES
Animation du programme LEADER 2023	23 500	LEADER	91 780
Animation du programme LEADER 2023	76 000		
Coûts indirects	14 925		
Frais de missions	300		
		Autofinancement	22 945
	114 725		11 725



Les perspectives

- Approuver le projet « Animation et Gestion du programme LEADER 2023-2024 »
- Valider le projet, le plan de financement présenté ci-après
- Demander à bénéficier des aides au titre du programme LEADER 2014-2020 (FEADER mesure 19.4)



7 impasse Sylvain Combes . 19000 Tulle
Téléphone : 05 55 20 75 00
E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr

www.tulleagglo.fr